creos

Rapport Annuel 2009

Creos Luxembourg S.A.
Société anonyme de droit luxembourgeois
au capital de 150.000.000 EUR
Siège social : Strassen (Luxembourg)
Registre de Commerce Luxembourg B 4513

Assemblée générale ordinaire du 11 mai 2010

Rapports présentés à l'assemblée générale des actionnaires par le conseil d'administration et par le réviseur d'entreprises

Rapports et comptes annuels pour l'exercice 2009

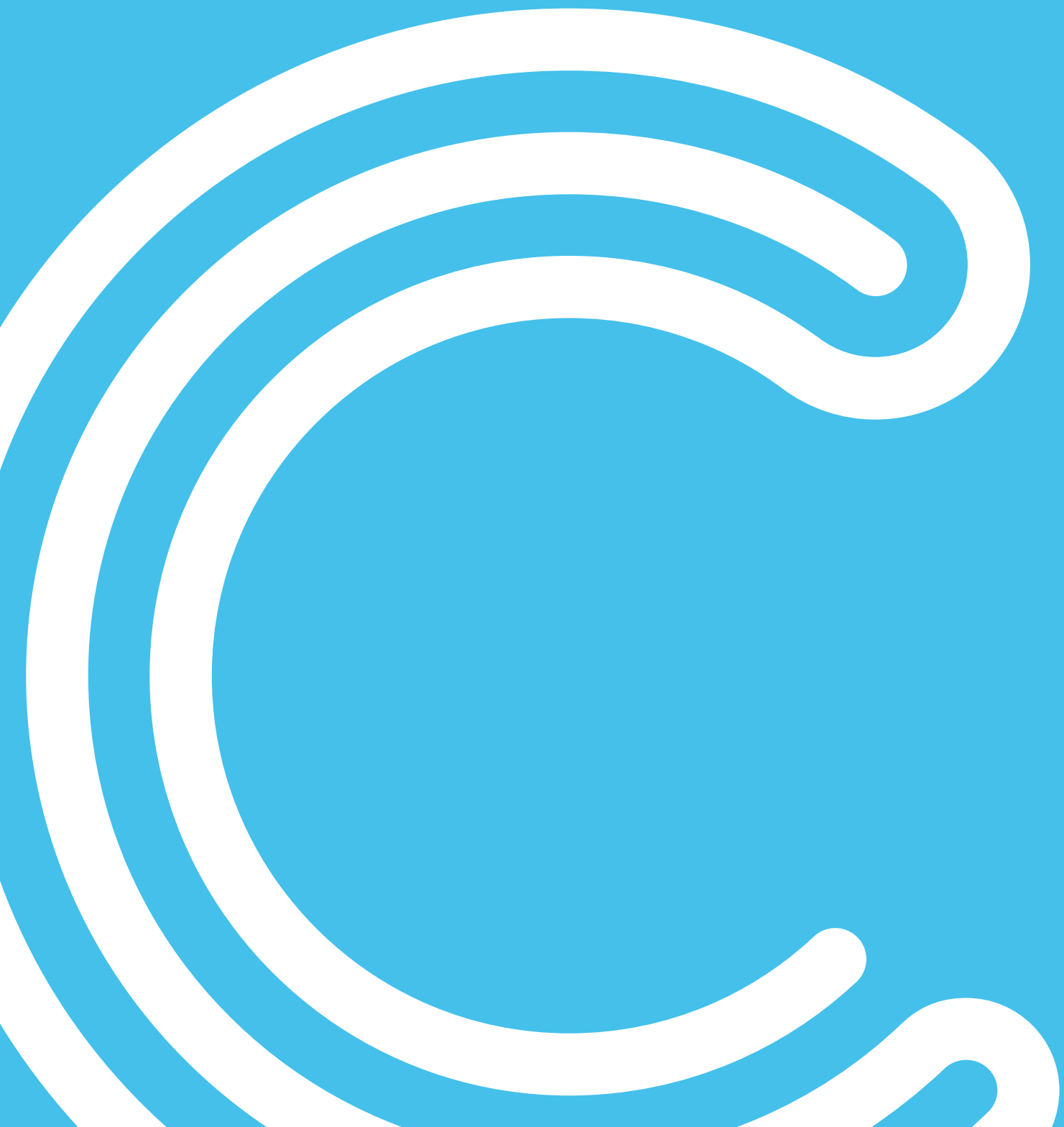

Sommaire

I	Introduction	7
1	Structure du groupe	8
2	Mission et valeurs	9
3	Chiffres clés	10
4	Organes de la société	11
5	Message du Président & administrateur-délégué et du CEO	12
II	Rapport d'activité	15
1	Organisation interne	16
2	Evolution des besoins en énergie	17
3	Activité technique	22
4	Un traitement non discriminatoire des clients	37
5	L'environnement	38
6	Les ressources humaines	41
7	Health, Safety and Environment (HSE)	42
8	Creos Deutschland GmbH	43
III	Comptes annuels	47
1	Bilan	48
2	Compte de profits et pertes	50
3	Notes relatives aux comptes annuels	52
4	Rapport du Réviseur d'Entreprises	62

I Introduction

1 Structure du groupe

Le 23 janvier 2009, les sociétés Cegedel, Soteg et Saar Ferngas ont fusionné. Les actionnaires de Cegedel S.A. et de Saar Ferngas AG ont transféré leurs parts respectives dans Soteg S.A. Cette dernière a lancé une offre publique obligatoire sur toutes les parts Cegedel S.A. non encore en sa possession. Après la réussite de la procédure de cession forcée, Cegedel S.A a été radiée des cotations. Un processus de restructuration s'est alors ensuivi et a donné naissance à un nouveau groupe énergétique baptisé Enovos, constitué de la société mère, Enovos International S.A. (anciennement Soteg S.A.) et de ses deux principales filiales : Creos Luxembourg S.A. (anciennement Cegedel S.A.), en charge des activités réseau, et Enovos Luxembourg S.A. (anciennement Cegedel Participations S.A.) chargé des activités de production, de vente et de commercialisation. Cette restructuration a été menée avec effet rétroactif au 1er janvier 2009. Enovos Luxembourg S.A. possède une filiale dénommée Enovos Deutschland AG pour desservir le marché allemand, tandis que Creos Luxembourg S.A. possède une filiale dénommée Creos Deutschland GmbH pour les activités réseau en Allemagne.

Enovos Luxembourg S.A. a des intérêts dans diverses activités de production d'énergie et détient des participations importantes dans la production basée sur les énergies renouvelables.

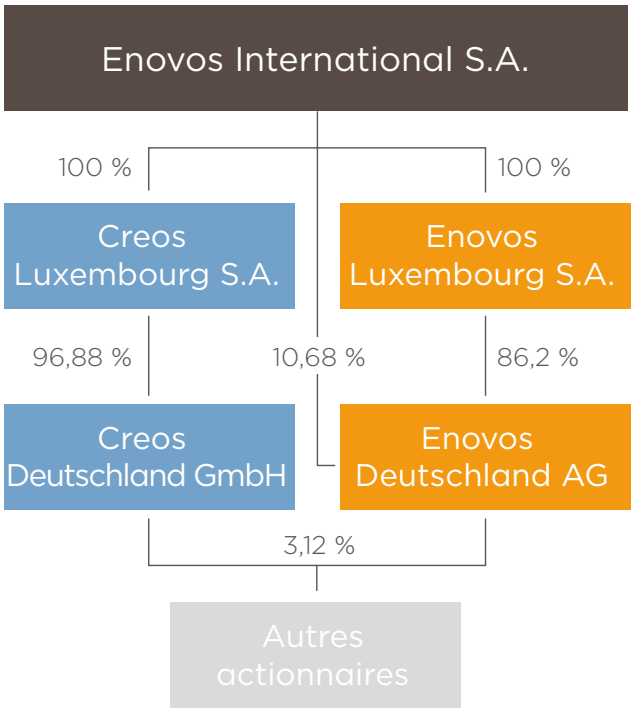

2 Mission et valeurs

La mission de Creos est d'assurer, de façon fiable et à des prix compétitifs, le transport et la distribution d'énergie sur les réseaux d'approvisionnement et de distribution d'énergie électrique de même que des conduites de gaz naturel dans le Grand-Duché de Luxembourg.

La société exécute cette mission de manière non-discriminatoire, dans le respect de ses obligations de service public et de protection de l'environnement.

Creos est consciente que certaines valeurs sont essentielles pour l'accomplissement de sa mission. Ainsi, elle veut véhiculer auprès des citoyens une image fondée sur la qualité des services rendus.

A cet effet, Creos fait appel à la compétence et à l'efficacité de son personnel, auquel elle s'efforce d'offrir des conditions de travail épanouissantes et assurant la sécurité des personnes.

3 Chiffres clés

Chiffres clés Creos Luxembourg S.A (sous Lux GAAP)		2009
Chiffre d'affaires :	€	157.117.467
EBITDA :	€	68.192.286
EBIT :	€	36.111.782
Bénéfice net :	€	47.710.524
Electricité :		
Flux d'énergie électrique :	GWh	4.646,9
Pointe réseau électrique :	MW	739,6
Longueur totale réseaux :	Km	7.524,5
Gaz naturel :		
Capacité totale réseau gaz :	Nm^3/h	275.360
Pointe réseau gaz :	Nm^3/h	270.996
Volume transporté :	GWh	14.376,4
Longueur réseaux :	Km	410,7
Effectif à fin d'année :		393

L'exercice social coïncide avec l'année civile.

4 Organes de la société

Au 31 décembre 2009

Etienne Schneider

Romain Becker

Conseil d'administration de Creos Luxembourg S.A.

Etienne Schneider	Président et administrateur-délégué
Nico Wietor	Vice-président
Guy Arend	Administrateur
Romain Becker	Administrateur-délégué et CEO
Patrick Colling	Administrateur
Fernand Felzinger	Administrateur
Manfred Fess	Administrateur
Stephan Kamphues	Administrateur
Marc Leonhard	Administrateur
Roland Michel	Administrateur
Georges Molitor	Administrateur
René Reiter	Administrateur
Claude Seywert	Administrateur
Patrick Thein	Administrateur
François Thoumsin	Administrateur
Tom Eischen	Commissaire du Gouvernement à l'Energie

CEO de Creos Luxembourg S.A.

Romain Becker

5 Message du Président & administrateur-délégué et du CEO

Pour notre entreprise, l'année écoulée a essentiellement été placée sous le signe de la fusion qui a eu des incidences notamment sur notre travail organisationnel.

Dans la pratique, notre travail s'est principalement focalisé sur des questions d'ordre technique. En effet, il ne faut pas perdre de vue que la mission principale de Creos est la gestion d'un réseau étendu et hautement qualitatif de transport et de distribution d'électricité et de gaz ; réseau se devant de connaître le moins d'interruptions possible et préservant à tout moment les intérêts de nos clients. En 2009, cet objectif est resté la priorité de nos équipes techniques qui constituent le pivot essentiel de Creos. Pour ces agents, le travail sur le terrain s'est généralement poursuivi comme d'habitude.

En fait, les effets de la fusion ont principalement marqué les activités au niveau des responsables des différents départements, créant un surcroît de travail qui a occupé une grande partie de leur temps. Pour ces responsables, cette intégration a représenté un important défi.

Après les premières décisions de principe prises en janvier 2009, il a fallu attendre février 2010 avant que l'organigramme définitif ne soit approuvé – une longue période parfois imprégnée d'incertitude. Si l'intégration a certes duré plus longtemps que prévu, la fusion du personnel du secteur technique s'est globalement déroulée sans encombres. L'intégration des activités gaz et électricité n'a pas représenté de difficultés majeures, et cela bien qu'il ait fallu régler un assez grand nombre de questions de détail.

Dans ce contexte, et d'une manière générale, nous pouvons néanmoins affirmer que nous avons été à même d'atteindre les objectifs que nous nous étions fixés pour l'exercice 2009. Bien entendu, la restructuration de l'organigramme entraîne une série de questions concrètes et précises à traiter avec les délégations du personnel et avec les représentants du comité mixte d'entreprise. Certaines de ces questions n'ont pas encore été définies de manière formelle – les formalités accusant presque toujours un léger retard sur la réalité. Il en résulte qu'une série de décisions ont déjà été prises et mises en pratique, alors que les formalités y relatives sont actuellement toujours en cours de traitement.

Il ne faut pas non plus perdre de vue qu'avec Creos Deutschland, la filiale allemande du Groupe, c'est aussi tout un travail de coordination transfrontalière qui a dû être réalisé. L'entrée de Creos Deutschland au sein du Groupe s'est également accompagnée d'aspects d'intégrations culturelle et linguistique que nous avons dû prendre en considération à chaque étape.

En ce qui concerne nos opérations habituelles, l'année écoulée se présente comme un exercice ordinaire pendant lequel tous les investissements, à quelques exceptions près, ont été effectués conformément aux prévisions.

Bien entendu, l'exercice est également marqué par la crise économique. Celle-ci s'est notamment

Etienne Schneider,
Président & administrateur-délégué

traduite, pour la première fois depuis des décennies, par un léger recul de la demande d'électricité et de gaz. Toutefois, cette tendance s'est inversée depuis fin 2009 et la demande connaît à nouveau une courbe ascendante, bien que modérée.

L'un des plus grands défis du futur sera d'assurer la sécurité d'approvisionnement énergétique. Comme il est très probable que la consommation de gaz, mais surtout d'électricité va augmenter à l'avenir, nous devrons renforcer les interconnexions avec les pays voisins. Ce sera sans doute là un de nos principaux objectifs pour les prochaines années.

A court terme une autre priorité pour 2010 et 2011 sera l'intégration de Luxgaz. Alors que Soteg a contribué à l'infrastructure de transport principale, Luxgaz s'occupe des réseaux de distribution qui acheminent le gaz jusqu'au consommateur final. Cette intégration concerne une trentaine de personnes supplémentaires qui rejoindront les effectifs de Creos. Un autre point d'attention concerne la Ville de Luxembourg: un accord éventuel impliquera l'intégration des activités 'réseaux' de la Ville.

Au total, notre programme de développement et d'investissement est considérablement influencé par le développement de l'économie. La conjoncture économique détermine en effet le rythme de nos investissements. Lorsque la demande est en croissance rapide, nous devons accélérer notre expansion à un rythme équivalent. Or, on s'attend, en particulier pour le secteur de la fourniture d'électricité, à un accroissement de la demande d'énergie au cours des années à venir, non pas tant parce que la demande générale d'énergie augmenterait, mais surtout à cause d'un recours accru aux énergies renouvelables, qui ouvrent d'importantes perspectives de réduction des émissions de CO_2 dans le domaine de la fourniture d'électricité. La vision du secteur de l'électricité est d'être 'carbon free' en 2050 et que de nouveaux secteurs, comme la mobilité électrique, verront le jour.

Pour nous, ces évolutions devraient signifier un accroissement de la demande en énergie électrique. Car même si des équipements moins énergivores permettront de réduire les consommations spécifiques, l'apparition de nouveaux débouchés entraînera une augmentation de la demande d'électricité. Le recours accru aux énergies alternatives telles que les parcs éoliens en Mer du Nord ou les centrales en Europe du Sud s'accompagnera de nouveaux défis pour les lignes d'interconnexions européennes.

Un autre défi sera l'introduction de compteurs intelligents, les « smart meters », qui prépareront la voie aux réseaux également dits « intelligents », en ce sens qu'ils permettront une communication bien plus complète entre opérateurs réseau et consommateurs. Des tests sont actuellement en cours et les décisions dans ce domaine, à savoir le remplacement généralisé de tous les compteurs par des appareils intelligents, seront prises au cours des prochaines années.

En conclusion, nous pouvons affirmer que si le cap du développement du réseau de transport et de distribution d'électricité n'a que peu varié au cours des 50 dernières années, on peut s'attendre à des changements majeurs au cours des années à venir.

Romain Becker, CEO

TA 61300
Brennkammer

II Rapport d'activité

1 Organisation interne

Organisation interne au 01.4.2010

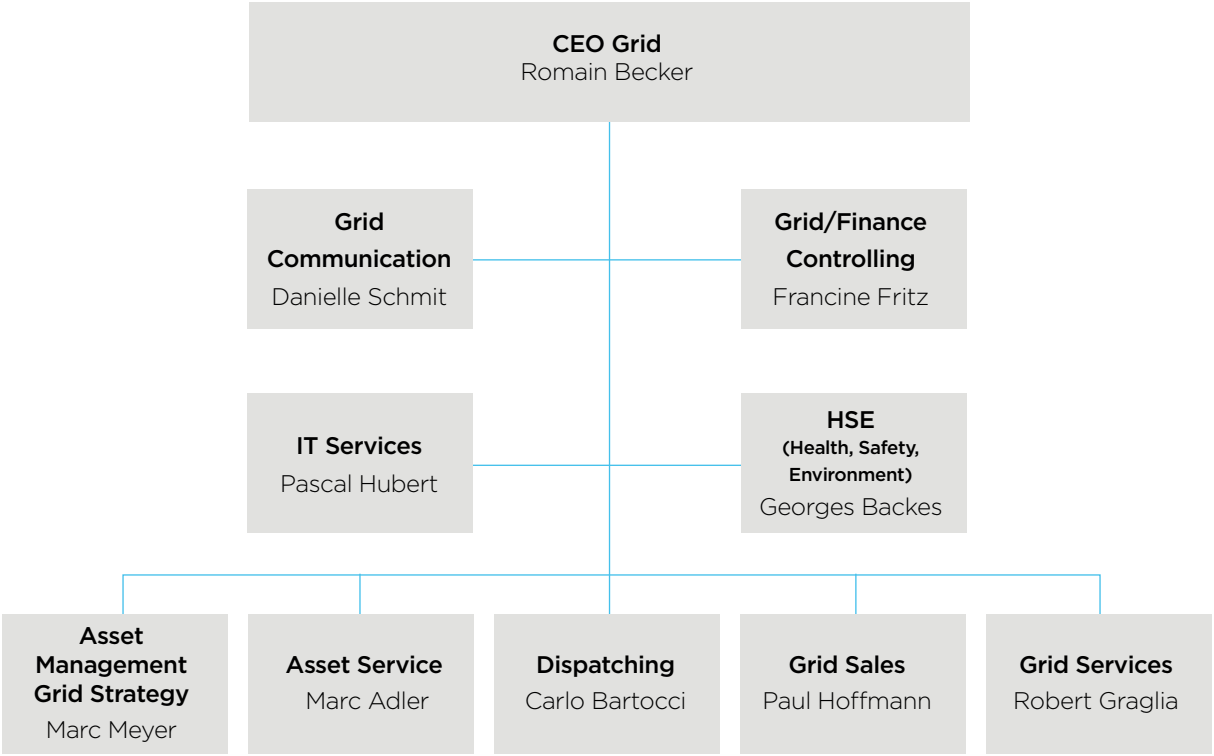

2 Evolution des besoins en énergie

Sur le plan interne, l'année 2009 a été marquée par la fusion des sociétés Cegedel, Soteg et Saar Ferngas évoquée dans le message introductif au présent rapport annuel.

Sur le plan externe, c'est notamment la crise financière qui a eu un impact significatif sur toutes les économies mondiales. En dépit de certains signes de reprise, le contexte économique est caractérisé par un niveau d'incertitude élevé et une dégradation des finances publiques.

Le Luxembourg est lui aussi touché par les effets de cette crise, et le rythme de croissance auquel nous étions habitués ne sera sans doute plus atteint. On enregistre une croissance zéro en 2008 et une baisse de l'activité économique en 2009, entraînant des répercussions sur la demande en énergie.

Il existe une corrélation étroite entre évolution du PIB et demande en électricité. Ce phénomène se confirme en 2008 où nous notons, pour la première fois depuis des années, une baisse de la demande globale. Il est vrai qu'elle résulte presque exclusivement d'une diminution de l'activité dans le secteur industriel, mais dans ce secteur elle est de l'ordre de 15 à 20 %.

Une tendance similaire se manifeste dans le domaine du gaz naturel, mais les chiffres globaux sont influencés par les effets du climat, des effets de substitution ou des arrêts dans la production d'électricité.

Electricité

L'énergie électrique totale injectée au niveau du territoire national,

- par les lignes d'interconnexion 220 kV,
- par les autoproductions avec enregistrement chez les clients ou
- par les sources de production indigènes raccordées aux réseaux de Cegedel ou à ceux des 7 distributeurs revendeurs locaux,

s'élevait en 2009 à **4.646,9 GWh** (4.773,5 GWh en 2008), soit une diminution de **2,7 %** de la consommation nationale, hors réseau SOTEL.

La pointe nationale

La pointe calculée au niveau du territoire national s'élevait en 2009 à **739,6 MW**, contre 730,7 MW en 2008. Cette pointe a été enregistrée le 15 décembre 2009 à 11:30 heures.

La durée d'utilisation pour l'année 2009 s'élevait à **6.283 heures.** Le taux d'utilisation maximale du réseau était donc de **71,7 %.**

Evolution de la charge nationale au cours de la journée du 15.12.2009

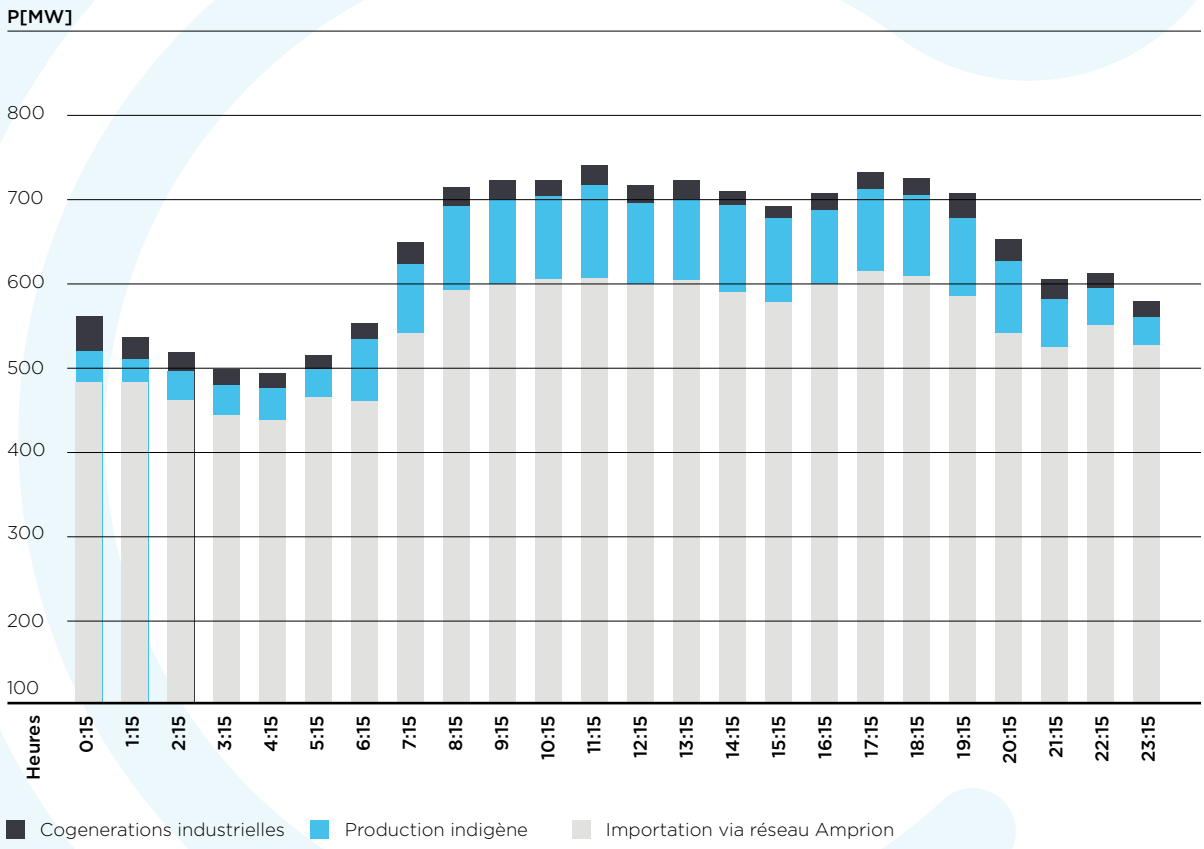

Bilan d'énergie électrique dans le réseau de Creos Luxembourg (2009)

Injections dans le réseau

	GWh	%
Echanges Transfrontaliers		
Importations (*)	4.081,3	87,8
Production Indigène		
Cogénération	164,1	3,5
Hydroélectrique	91,8	2,0
Eolienne	63,8	1,4
Incinération d'ordures	36,3	0,8
Biogaz	51,4	1,1
Photovoltaïque	17,8	0,4
Production dans réseau tiers	140,4	3,0
Injection totale	**4.646,9**	

(*) y compris tranche de 100 Mw fournie par Twinerg via le réseau allemand

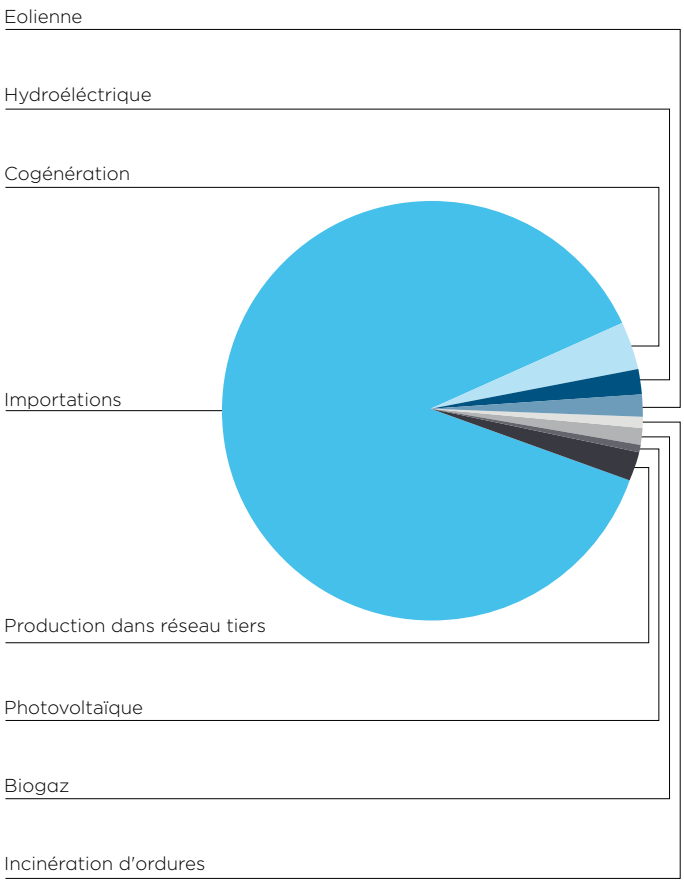

Consommation

	GWh	%
Consommation		
Réseau Creos HT (220/65 kV)	1.208,1	26,0
Réseau Creos MT (20 kV)	1.103,2	23,7
Réseau Creos BT	958,4	20,6
Pertes	116,0	2,5
Autres réseaux de distribution	1.261,2	27,1
Total réseau Creos	**4.646,9**	

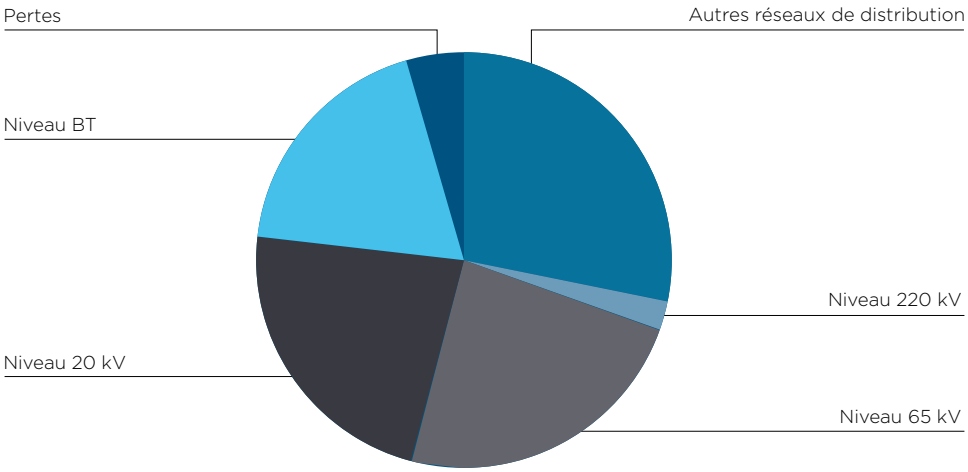

La demande totale d'électricité pour les réseaux Creos a évolué comme suit:

(en GWh)	2008	2009	Différence
Clients finaux			
Secteur industriel	1.381,8	1.208,1	- 12,6 %
Secteur commercial	1.079,9	1.103,2	+ 2,2 %
Résidentiel et PME	893,3	958,4	+ 7,3 %
Sociétés locales de service public	1.302,5	1.261,2	- 3,2 %
Pertes	119,3	116,0	- 2,7 %
Total	**4.776,8**	**4.646,9**	**- 2,7 %**

L'impact de la crise économique s'est principalement fait sentir sur la demande du secteur industriel. Les mouvements des catégories « gros clients » et « secteur résidentiel » sont influencés par la reprise par Enovos Luxembourg des activités commerciales des sociétés de service public d'Echternach et de Vianden, la demande provenant de ces clients étant désormais comptabilisée dans la rubrique « Clients finaux ».

Gaz naturel

Service distribution

Volumes transportés :

Les activités de transport sont soumises aux impératifs d'une garantie de service et d'acheminement. Ces activités se soldent par un bilan dont voici les chiffres clés :

	2009	2008
capacité totale réservée sur le réseau de transport	275.360 Nm^3/h	273.630 Nm^3/h
pointe du réseau entre janvier et décembre	270.996 Nm^3/h	251.765 Nm^3/h
volume total acheminé dans le réseau (janvier à décembre)	14.376.441 MWh	14.118.853 MWh

La demande totale de gaz naturel a évolué comme suit :

(en GWh)	2008	2009	Différence
Clients finaux			
Secteur industriel	4.861,9	4.137,2	- 14,9 %
Production d'électricité à grande échelle	4.133,8	5.153,4	+ 24,6 %
Sociétés locales de service public	5.122,9	5.085,8	- 0,7 %
Total	**14.118,6**	**14.376,4**	**+ 1,8 %**

La demande en gaz naturel de la part des clients industriels a reculé du fait de la crise économique ; la hausse de la production d'électricité s'explique par des arrêts planifiés intervenus en 2008. La demande des sociétés de service public est restée pratiquement stable.

3 Activité technique

Energie électrique

Les ouvrages réalisés au cours de l'année 2009

Creos se doit de garder et de développer une infrastructure électrique capable de satisfaire tant la demande d'énergie d'une population en croissance régulière que celle d'une industrie de pointe et de haute technologie très exigeante en matière de qualité de fourniture.

Il y a lieu de signaler qu'un effort particulier a été consacré au renforcement de l'infrastructure haute tension, surtout dans le sud-est et le sud du pays. Les infrastructures ont été adaptées aux conditions spécifiques de ces régions.

Au niveau du réseau 220 kV

La ligne à deux ternes 220 kV Schifflange - TGV - SOTEL - Oxylux

Les travaux concernant la liaison entre la centrale TGV et le poste Sotel, en vue de la réalisation d'une boucle 220 kV Schifflange-Oxylux-Schifflange, sont en cours et leur achèvement est prévu pour fin 2011.

Le poste Schifflange

Au poste 220 kV de Schifflange, les travaux de renouvellement des parties à courant faible sont en cours et leur achèvement est prévu vers mi-2010.

L'augmentation de la capacité de transport des lignes 220 kV

Les travaux relatifs à l'augmentation de la capacité de transport de la ligne Flebour-Bauler ont été terminés en avril 2009.

Sont en cours, en vue de la réalisation d'une boucle 220 kV autour de la Ville de Luxembourg, les études concernant la réalisation des lignes 220 kV Heisdorf - Itzig/Blooren et Itzig/Blooren - Berchem.

Les études en vue de l'installation d'un nouveau poste de transformation et de répartition 220/65 kV à Itzig/Blooren ont été entamées au cours de l'année 2009. Par ailleurs, il y a lieu de souligner la poursuite des études en vue d'un renforcement de l'interconnexion de notre réseau avec ceux des pays voisins. Les travaux se concentrent notamment sur l'analyse des flux résultant d'une telle interconnexion et de la maîtrise des risques qui en résultent en matière de saturation des capacités de transport.

Au niveau du réseau 65 kV

La région nord

Les travaux d'aménagement d'une cellule transformateur de puissance visant à l'extension du poste 65/20 kV à Roullingen sont en cours d'exécution, et s'étendront jusqu'à mi-2010.

La région est

Les travaux relatifs à l'extension et la modification du poste 65/20 kV à Potaschberg ont été terminés en octobre 2009. Le nouveau transformateur 65/20 kV a été définitivement mis sous tension début novembre 2009 et permet une augmentation de la sécurité de l'alimentation en énergie électrique de cette région du pays.

Les lignes 65 et 20 kV surplombant les localités de Wecker et Biwer, de même que le poste haute tension à Wecker, ont été mis hors tension suite à la mise en service définitive du poste 65/20 kV de Potaschberg. La dépose du poste sera réalisée à partir de l'année 2010 tandis que les travaux relatifs à la dépose des lignes aériennes ont déjà été entamés en 2009 et s'achèveront en 2010.

Les études et travaux préparatifs en vue du renouvellement de la ligne 65 kV Junglinster-Freckeisen se poursuivent.

La région ouest

Les études concernant l'aménagement d'une ligne 65 kV entre les postes 65/20 kV à Koerich et à Rédange, en vue de la fermeture de la boucle ouest 65 kV, sont en cours.

La région sud-est

Les travaux relatifs au renouvellement de la ligne 65 kV à deux ternes Riedgen-Aspelt ont débuté en avril 2009 et s'étendront jusqu'à mars 2010.

Les travaux relatifs au renouvellement de la ligne 65kV à 1 terne Itzig/Blooren-Aspelt ont été mis en chantier en novembre 2009 et se poursuivront jusqu'au 1er semestre de l'année 2010.

Les travaux relatifs au renouvellement de la ligne 65 kV Aspelt-Erpeldange ont été terminés en avril 2009.

Les études se poursuivent en vue de l'installation d'un nouveau poste de transformation et de répartition 65/20 kV, dans le cadre de la réalisation d'un nouveau poste de transformation et de répartition 220/65 kV à Itzig/Blooren.

La région sud

Les travaux relatifs à la construction d'une deuxième cellule transformateur 65/20 kV au poste 65/20 kV de Lamadelaine sont en cours. La fin est prévue pour mars 2010.

Les travaux en vue de la réalisation en souterrain de deux circuits de la ligne 65 kV Bascharage-Woiwer, à la sortie du poste 65/20 kV à Bascharage, sont en cours.

Les études et travaux préparatifs en vue de l'installation d'une cellule transformateur 65/20 kV au poste 65/20 kV « Galvalange » à Dudelange sont en cours afin de pouvoir réaliser ces travaux à partir de mars 2010.

Les travaux concernant la réalisation d'une ligne souterraine 65 kV à 2 circuits Ehlerange-Belval/AGORA se poursuivent.

L'augmentation de la capacité de transport des lignes 65 kV

Ces travaux consistent entre autres à rehausser plusieurs pylônes afin de permettre une exploitation optimale et en toute sécurité de la ligne, et ce même par charges et températures extérieures élevées. Ces travaux sont en cours depuis mi-juin 2009 en ce qui concerne la ligne 65 kV Itzig/Blooren-Erpeldange.

Le remplacement des conducteurs et chaînes d'isolateurs des lignes 65 kV

Ces travaux, permettant de sauvegarder la sécurité technique des lignes et faisant partie d'un programme englobant tout le réseau 65 kV, ont été poursuivis en 2009.

Les travaux de remplacement des conducteurs et chaînes d'isolateurs ont été terminés au courant de l'année 2009 sur les lignes 65 kV suivantes:

- ligne 220 kV Bertrange-Bascharage, exploitée actuellement en 65 kV
- ligne 65 kV Roost-Colmar/Industries
- ligne 65 kV Dudelange/Trefilarbed-Bettembourg
- ligne 65 kV Heisdorf-Dommeldange
- ligne 65 kV Echternach-Monsanto

Les études et travaux préparatifs en vue du remplacement des conducteurs et chaînes d'isolateurs sur la ligne 65 kV Potaschbierg-Grevenmacher/Pietert ont été entamés afin de réaliser ces travaux au courant de l'année 2010.

Le réseau 20 kV

L'extension du réseau à moyenne tension a été poursuivie par de nouvelles lignes de bouclage ainsi que la création de départs 20 kV supplémentaires à partir des postes 220/65/20 kV et 65/20 kV. Ces investissements permettent de réduire le nombre de clients touchés par un incident éventuel.

Dans le cadre du renouvellement et de l'extension du réseau moyenne tension, 63 nouveaux postes de transformation 20.000/400 V ont été aménagés, dont 12 remplacent des postes anciens.

Il s'agit souvent de projets réalisés avec et à la demande des administrations communales, qui sollicitent le remplacement des anciens postes sur poutrelles par des cabines blindées en béton armé ou autres.

Par ailleurs, nous avons noté un certain nombre d'incidents au niveau du réseau moyenne tension dus à une défectuosité du matériel, voire à la détérioration des câbles au contact de l'humidité. C'est pourquoi nous avons procédé au renouvellement de tronçons de câbles souterrains à l'intérieur des localités concernées. Ces travaux s'inscrivent dans un programme de renouvellement spécifique s'étendant sur plusieurs années.

Creos confirme par ailleurs son engagement à réduire progressivement la proportion des lignes aériennes moyenne et basse tension.

Toutes les nouvelles lignes moyenne tension ont été construites en souterrain, le taux de câblage moyenne tension s'élève actuellement à 54,2 %.

Le réseau basse tension

Creos a renforcé et modernisé ses réseaux dans de nombreuses localités par la mise en souterrain des réseaux basse tension. Globalement, le réseau a augmenté de 60,4 km.

Ces nouvelles lignes ont pratiquement toutes été réalisées en souterrain. Fin 2009 le taux de ce câblage s'élevait à 92,7 %.

La collaboration entre Creos et les communes se développe positivement. Tous les chantiers sont systématiquement coordonnés avec les distributeurs de gaz naturel, les administrations des Ponts et Chaussées, les services de l'Entreprise des Postes et Télécommunications etc. afin de réduire au maximum les frais d'enfouissement, ainsi que les inconvénients causés aux habitants.

Au niveau basse tension, 3.623 nouveaux branchements triphasés ont été exécutés en 2009.

Les investissements divers

Le programme de modernisation des compteurs a été poursuivi dans le but d'installer auprès de tous les clients haute et moyenne tension des compteurs à courbe de charge.

Des tests sont par ailleurs en cours en vue de l'installation d'une nouvelle génération de compteurs intelligents (dits « smart meters ») permettant des lectures à distance et de nouveaux services aux clients. Un déploiement systématique de ces nouveaux compteurs est envisagé dans les prochaines années.

Evolution des différents réseaux

Evolution des réseaux		01/01/2009	31/12/2009
Postes de transformation de 20.000 à 400/230 V :	(nombre)	2.036	2.087
Lignes à basse tension (400/230 V) :	aériennes (km)	334,9	327,4
	souterraines (km)	4.082,8	4.150,7
	Totaux (km) :	**4.417,7**	**4.478,1**
	Taux souterrain :	92,4 %	92,7 %
Lignes à moyenne tension (20 kV) :	aériennes (km)	1.166,5	1.147,7
	souterraines (km)	1.275,8	1.358,3
	Totaux (km) :	**2.442,3**	**2.506,0**
	Taux souterrain :	52,2 %	54,2 %
Lignes à haute tension : 65 kV 2 ternes (1) :	aériennes (km)	178,1	178,1
	souterraines (km)	9,5	9,5
Lignes à haute tension : 65 kV 1 terne :	aériennes (km)	225,9	223,0
	souterraines (km)	2,2	2,2
Lignes à haute tension : 220 kV (2) :	aériennes (km)	122,4	122,4
	souterraines (km)	5,2	5,2
Total :		**7.403,3**	**7.524,5**

1) dont Dudelange/Riedgen vers Aspelt (tronçon de 1,4 km), équipée temporairement d'un seul terne
2) dont Schifflange-Bascharage-Bertrange (18,7 km) exploitée temporairement à 65 kV.

La mise en souterrain

Creos s'est engagée à consacrer un effort particulier à la mise en souterrain des réseaux dans les localités et leurs environs lors du renouvellement de lignes ou lors de la réalisation de nouveaux ouvrages.

A la suite de cet engagement, la longueur des lignes aériennes a diminué comme suit par rapport à la date de référence du 31 décembre 1992.

Longueur totale du réseau aérien :	**Variation par rapport au 31.12.1992 :**
Fin 1992 : 2.496 km	0 km
Fin 1998 : 2.264 km	- 232 km
Fin 2009 : 1.999 km	- 497 km

Les postes de transformation et de distribution

	Postes Creos nombre	**Postes clients** nombre	**Total**
220/65/20 kV	6	2	**8**
65/20 kV	33	29	**62**
20/0,4 kV	2.087	1.408	**3.495**

Le nombre et les puissances des transformateurs installés dans ces postes

	Appartenant à Creos		**Appartenant aux clients**		**Total**
	Nombre	**Puissance**	**Nombre**	**Puissance**	
220/65 kV	13	1.980 MVA	4	220 MVA	**2.200 MVA**
65/20 kV	57*	1.552 MVA	74*	1,210 MVA	**2.762 MVA**
20/0.4 kV	2.087	912 MVA	1.408	850 MVA	**1.762 MVA**

* sans transformateurs de réserve

Le réseau électrique haute tension

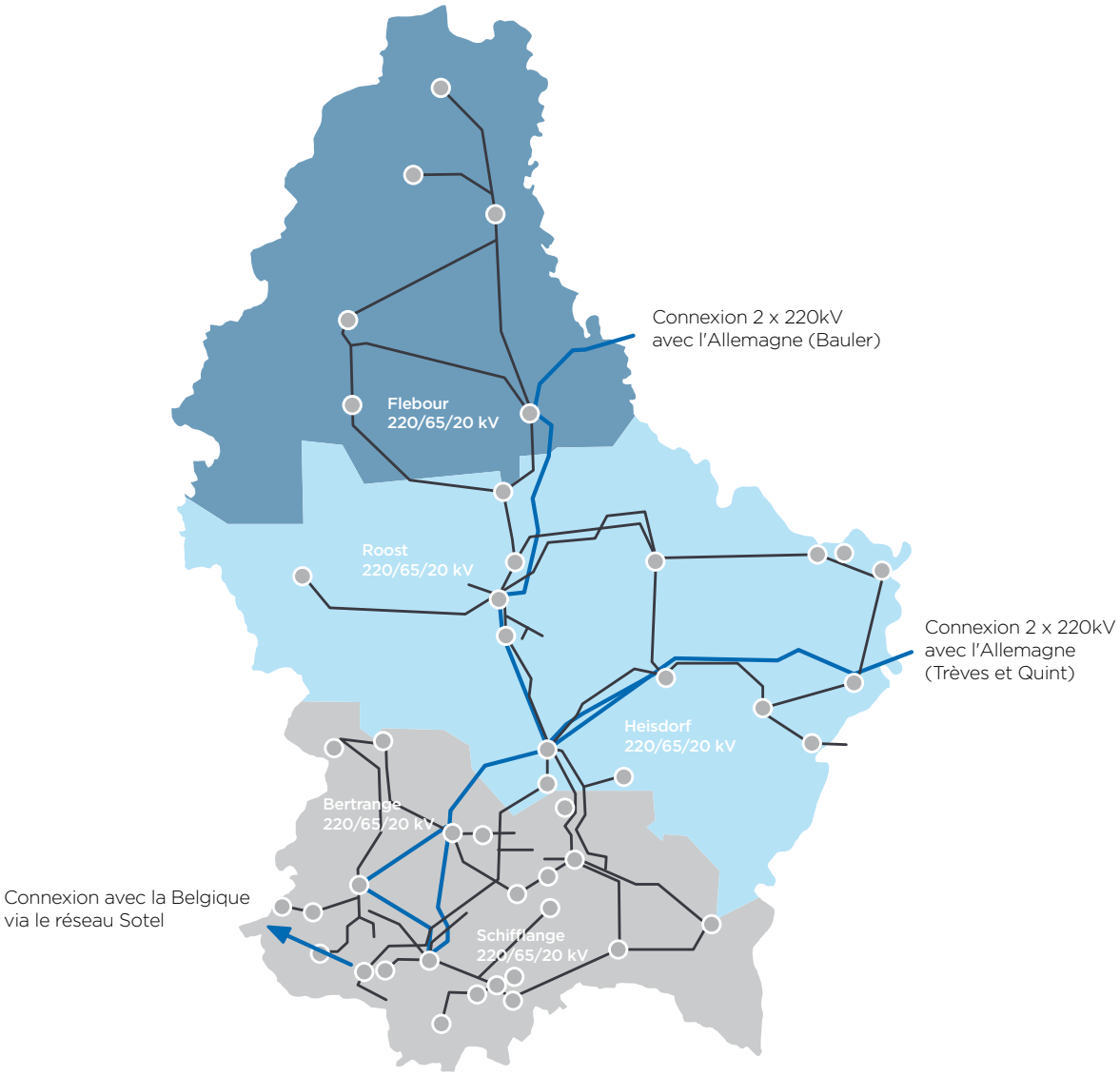

Evolution de la pointe et de la consommation du réseau

Evolution de 1935 à 2009

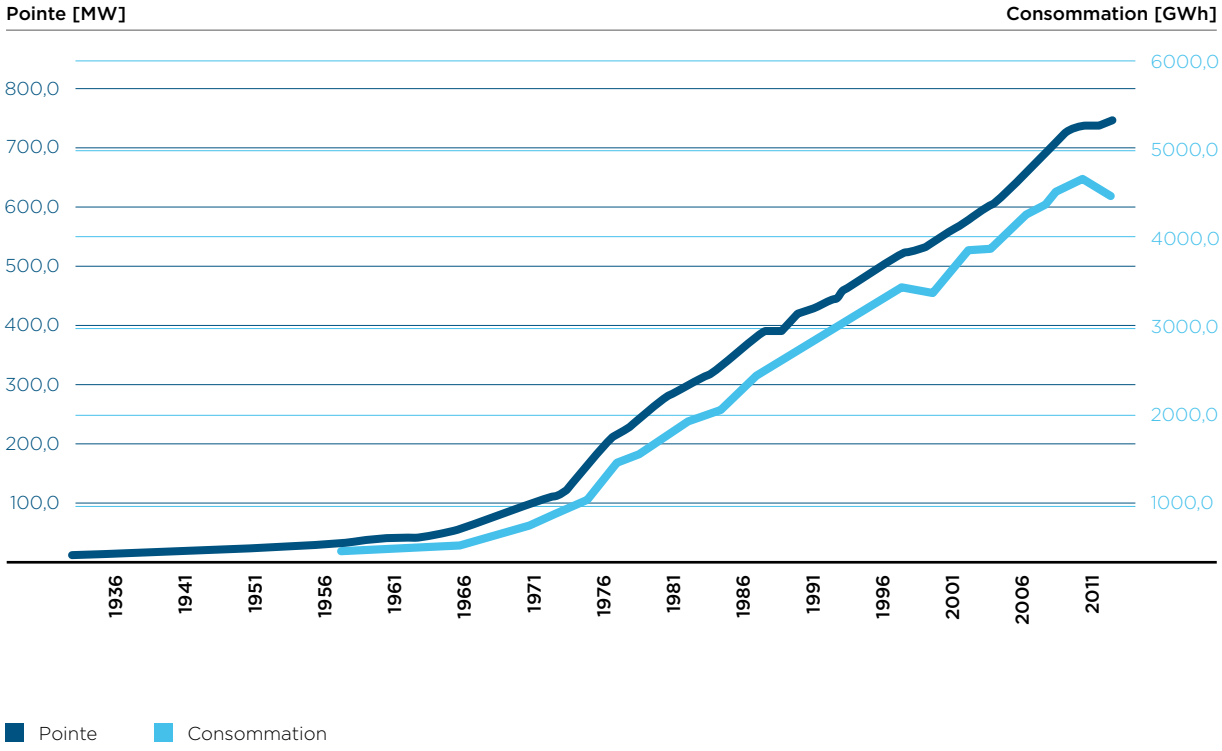

Evolution au cours de l'année 2009

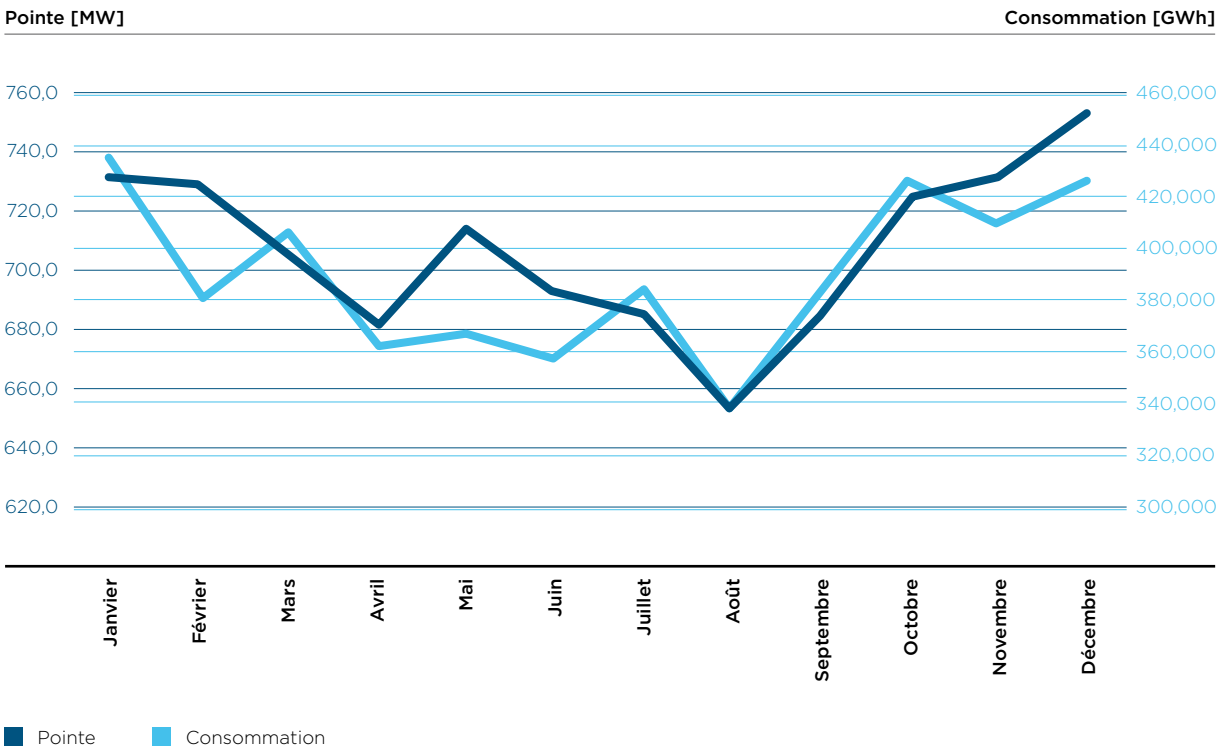

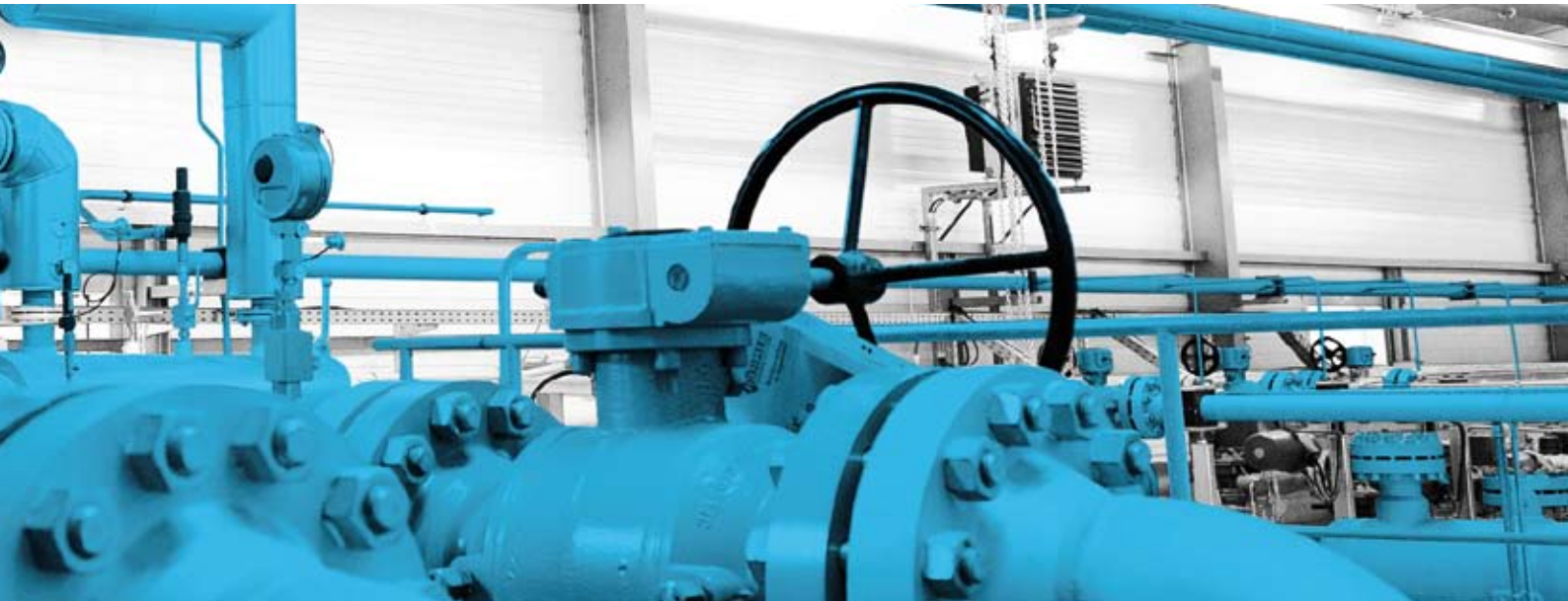

Statistiques sur les fournisseurs et les nominations

Tout fournisseur doit regrouper ses clients situés dans la zone de réglage gérée par le coordinateur d'équilibre Creos Luxembourg dans une entité virtuelle appelée « périmètre d'équilibre ». Les périmètres d'équilibre permettent aux fournisseurs de profiter de la simultanéité de toute leur clientèle et d'en assurer l'approvisionnement en énergie électrique. Creos Luxembourg, en tant que coordinateur d'équilibre, coordonne les échanges énergétiques entre les périmètres d'équilibre ainsi que les échanges avec les zones de réglage avoisinantes.

Le nombre de périmètres d'équilibre s'élevait à **27** pour l'année 2009. Au total, **30.253** nominations y relatives ont été traitées par le coordinateur d'équilibre en 2009.

Evolution du nombre de périmètres d'équilibre

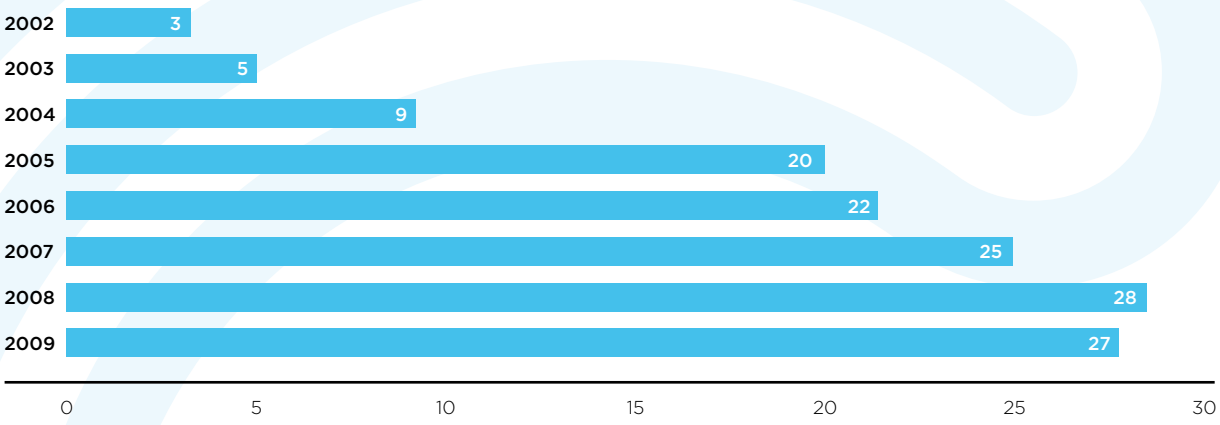

Evolution du nombre de nominations

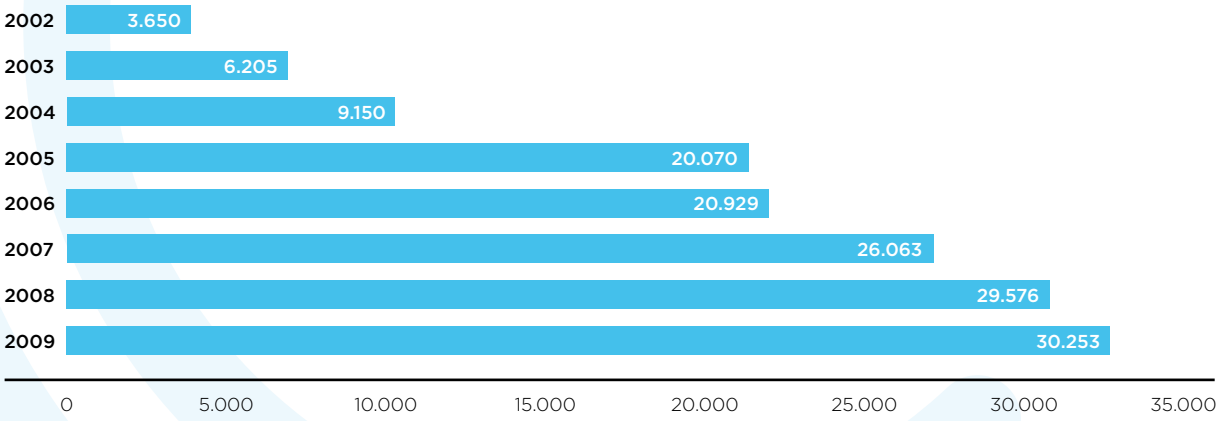

Statistiques sur les prix de l'énergie d'ajustement

Le prix de l'énergie d'ajustement a varié entre **-60,09 ct€/kWh** et **143,78 ct€/kWh** en 2009. Le prix maximal a été enregistré le **20 décembre 2009 à 20:45 heures.** La moyenne du prix d'ajustement est de **3,09 c€/kWh.**

Fréquence de l'énergie d'équilibre :

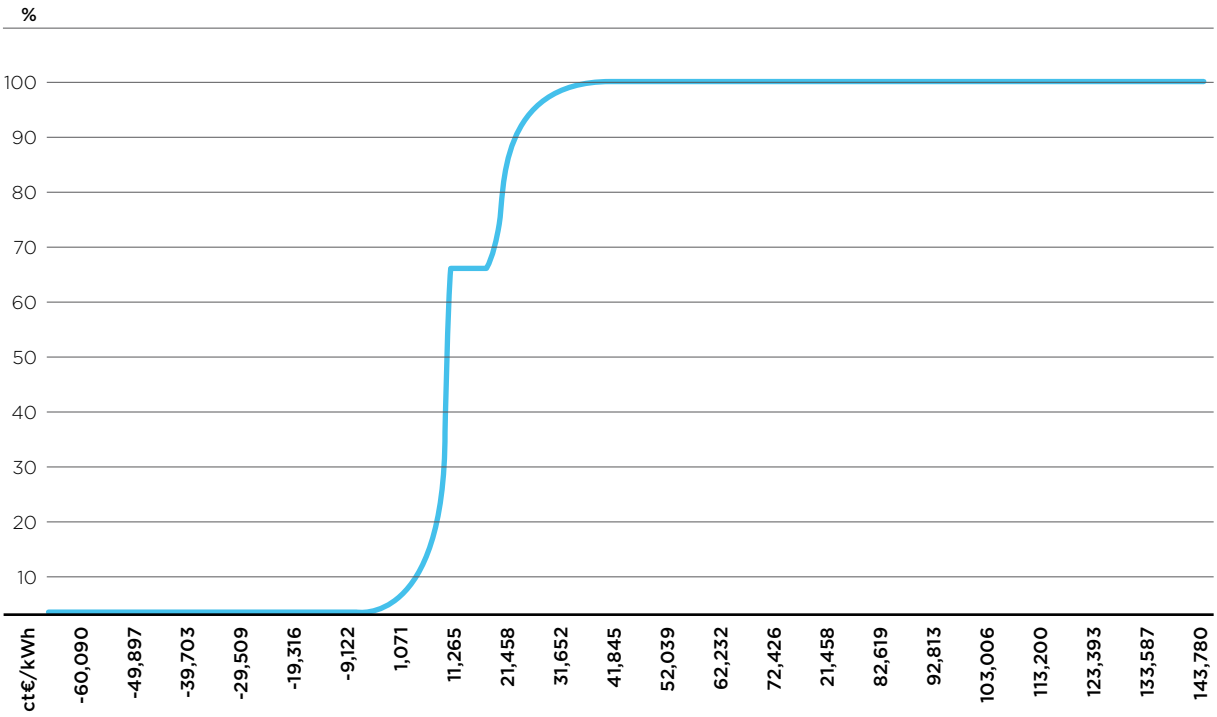

Valeurs caractéristiques de la fréquence des prix :

Fréquence	Prix
56 %	< 0,05 ct€/kWh
71 %	< 9,23 ct€/kWh
84 %	< 12,28 ct€/kWh
95 %	< 15,34 ct€/kWh
100 %	< 143,78 ct€/kWh

Bilan d'ajustement de la zone de réglage

Le cumul des nominations transfrontalières s'élevait à **4'189,3GWh** en 2009. La consommation réelle mesurée sur les lignes transfrontalières s'élevait à **4'081,3GWh** sur la même période. L'énergie d'ajustement mise à contribution pour la couverture des écarts de la zone de réglage s'élevait donc à **108,0GWh.**

Distribution des écarts d'équilibre en 2009

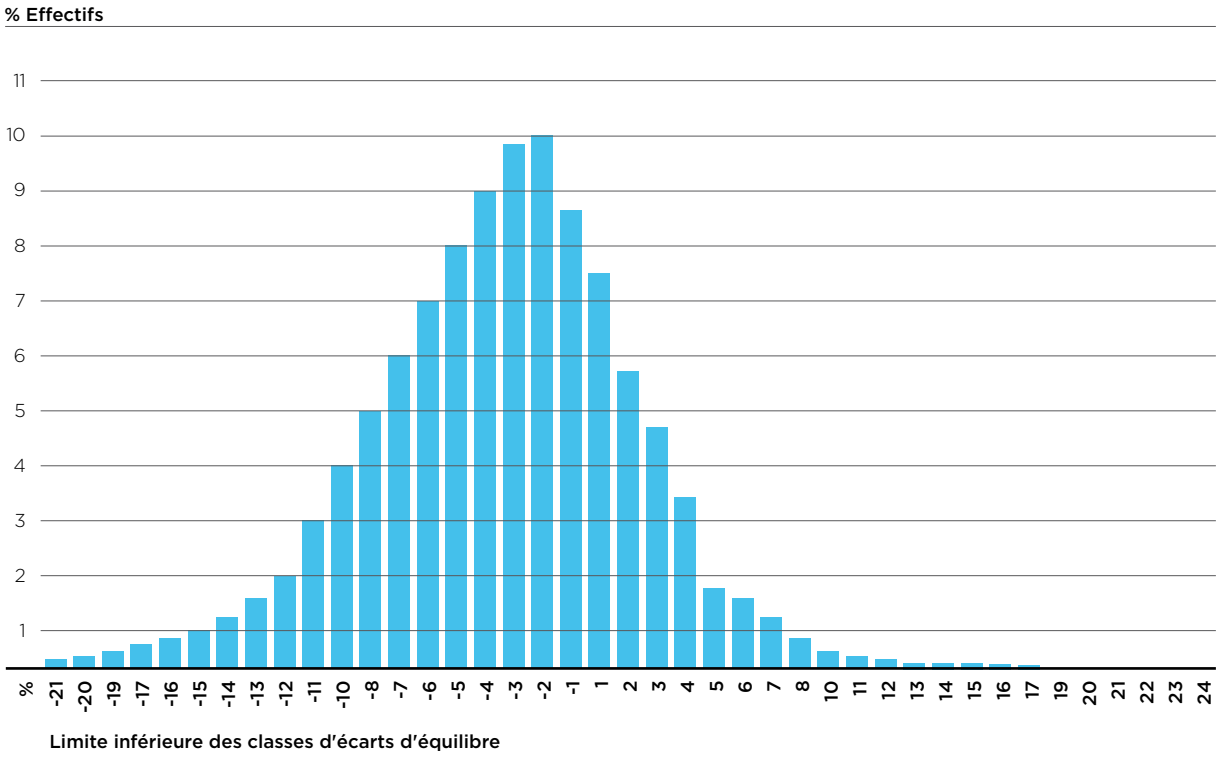

La moyenne des écarts d'équilibre était de **-2,77 %** par rapport à la nomination transfrontalière, pour un écart type de **5,16 %.** Les valeurs extrêmes étaient de **-30,9 %** pour l'écart négatif et de **+25,4 %** pour l'écart positif maximal. La distribution des écarts montre une nette tendance vers les écarts négatifs.

Fiabilité du réseau électrique

Notre but est de mettre à disposition de nos clients un réseau électrique fiable et de haute qualité. Aussi, nous nous efforçons de réduire à un strict minimum toute interruption de courant voire d'incidents électriques. Le graphique ci-dessous représente le nombre total d'interruptions de courant survenues en 2009.

Interruptions de courant dans le réseau de Creos Luxembourg S.A., en 2009
(220 kV, 65 kV, 20 kV et 0,4 kV)

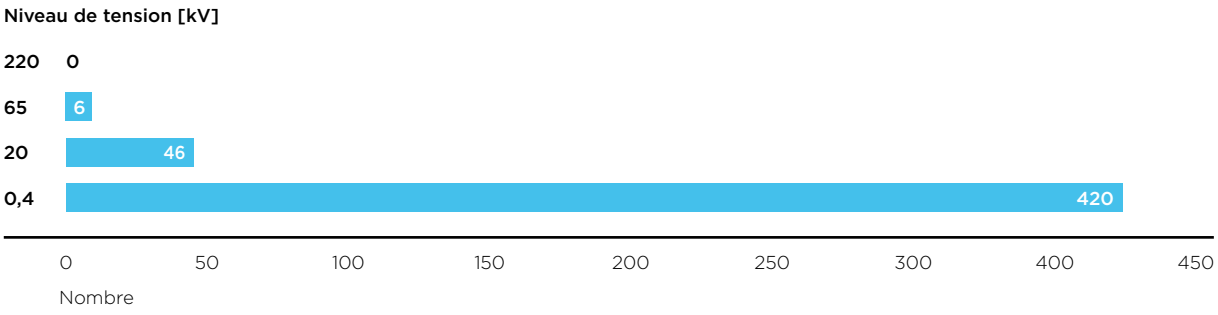

Causes d'interruptions aux différents niveaux de tension :

Niveau 65 kV :
Les causes d'interruptions en 2009

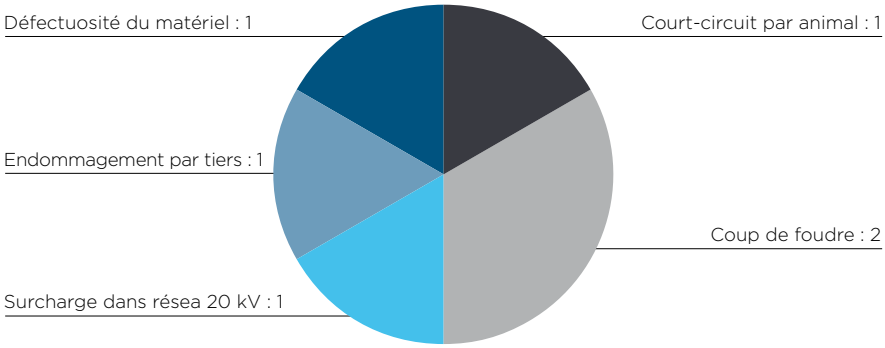

Niveau 20 kV :
Causes de pannes MT en 2009

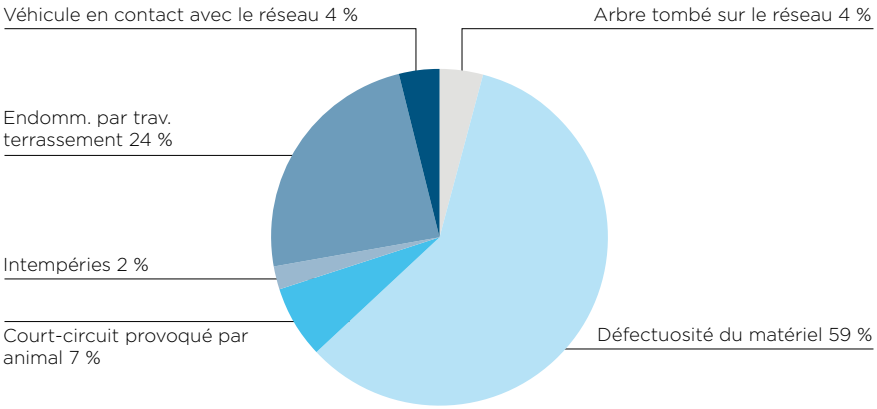

Niveau BT :
Causes des pannes BT en 2009

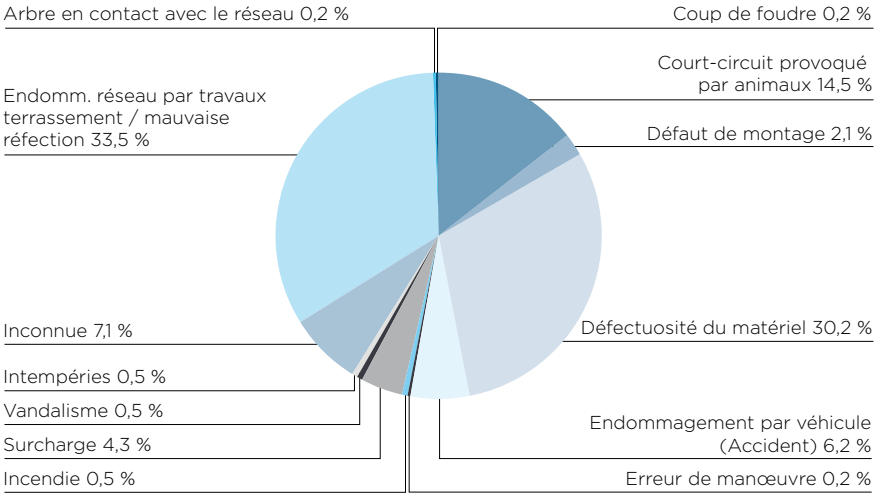

Gaz naturel

Etat d'avancement des grands travaux prévus au programme d'investissement de l'année 2009.

Station à Alzingen

Station CNG (compact natural gas)

Nouvelle station de détente au site Biogaz à Kehlen

Raccordement de la station Alzingen au réseau MP de la Ville de Luxembourg

Creos a mis en service sa nouvelle station de détente à Alzingen, avec une capacité d'injection de 16.000Nm^3/h, pour renforcer le réseau à moyenne pression de la Ville de Luxembourg.

Stations CNG à Bascharage et Remerschen

Enovos Luxembourg, en collaboration avec Aral et CREOS Luxembourg, a mis en service deux stations CNG supplémentaires à Bascharage et Remerschen, délivrant du gaz naturel pour les voitures. Ces installations, avec celles de Findel, Merl et Schifflange, soulignent la volonté de densifier le réseau de distribution de ce carburant alternatif.

Raccordement du site de la bio méthanisation à Kehlen au réseau de Creos Luxembourg s.a

Le site de la bio méthanisation, géré par la coopérative « Natur-gas Kielen », a été raccordé à notre réseau par un groupe de vannes.

Il est prévu que la production du biogaz débutera en mai 2010.

Prolongation du réseau de gaz naturel en direction de Mertzig/ Grosbous

Creos vient de prolonger son réseau en direction de la localité de Mertzig. Le chantier se déroulera par étapes successives, dont certaines ont d'ores et déjà été exécutées, notamment une partie de la traversée de la localité de Mertzig.

Le réseau de gaz naturel

4 Un traitement non discriminatoire des clients

Le 1er juillet 2009 naît le groupe Enovos, issu de la fusion transfrontalière des sociétés Cegedel S.A., Sotegg S.A. et Saar Ferngas AG.

L'article 32 de la loi du 1er août 2007 relative à « l'organisation du marché de l'électricité » exige que le gestionnaire de réseau de ce groupe pour le Luxembourg, à savoir Creos Luxembourg s.a., établisse un programme d'engagements qui contient les mesures prises afin de garantir l'exclusion de toute pratique discriminatoire envers les différents utilisateurs du réseau et que son application fasse l'objet d'un suivi approprié.

Un rapport décrivant les mesures prises est présenté annuellement au régulateur.

Par discrimination, on entend le traitement différent de faits identiques sans raison de fait justifiable.

Au sein de Creos Luxembourg s.a., le service « Regulation Management » du département « Grid Strategy » a été désigné comme département responsable du suivi du programme de non-discrimination.

Ce programme définit toutes les mesures nécessaires afin de garantir un traitement non discriminatoire et confidentiel des données ainsi que les obligations du personnel de CREOS Luxembourg s.a, chargé des missions de gestionnaire du réseau:

- En tant que gestionnaire du réseau électrique et du gaz au Luxembourg, Creos Luxembourg s.a. est l'unique responsable de la gestion et dispose d'un personnel compétent et qualifié dont l'effectif se chiffrait à 398 collaborateurs/collaboratrices au 31 décembre 2009.

- Il est garanti que tout employé de Creos Luxembourg s.a. n'a aucune responsabilité relative à l'achat, la vente ou la production au sein du groupe Enovos.

- Pour toutes les autres activités indépendantes du réseau (« Shared Services »), des clauses de confidentialité très restrictives entre Enovos International et Creos Luxembourg ont été conclues.

- Les mesures prises par Creos Luxembourg s.a. garantissent un traitement confidentiel des données relatives aux clients réseau. En cas de publication de données, un traitement non-discriminatoire est garanti.

- Des engagements réciproques ont été conclus entre le groupe Enovos et Creos Luxembourg s.a.. Le personnel de chaque entité n'a accès qu'aux seules bases de données des susdites sociétés auxquelles il est rattaché, selon la description de fonction des différents postes de travail pour lesquels les droits d'accès sont clairement définis et délimités.

- Le personnel concerné s'engage à prendre toutes les dispositions nécessaires afin de préserver la confidentialité des données dont il a eu connaissance lors de l'exécution de différentes tâches et de respecter la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel. Ces données ne sont en aucun cas à divulguer à des tiers.

- Tout personnel engagé au sein des susdites sociétés est tenu au respect de ses engagements. Des formations sont organisées afin de garantir le respect du programme de non-discrimination.

5 L'environnement

L'énergie est un facteur clé de notre vie moderne. Elle est indispensable au bon fonctionnement de notre économie et au bien-être de notre civilisation. L'industrie de l'électricité et du gaz a toutefois un impact sur l'environnement par la consommation de ressources énergétiques et de production de déchets, l'émission de gaz à effet de serre ou l'aspect visuel des installations.

Ingeldorf (HT)

La mise en souterrain des lignes électriques

Depuis 1992, Cegedel – aujourd'hui Creos Luxembourg S.A., s'engage à consacrer un effort particulier à la mise en souterrain des réseaux dans les localités et leurs environs lors du renouvellement de lignes ou lors de la réalisation de nouveaux ouvrages.

L'enfouissement des lignes électriques, qui atteint désormais 92,7 % en basse tension et 54,2 % en moyenne tension, ainsi que la protection des oiseaux dans plusieurs régions du pays sont des projets d'envergure mis en œuvre au fil des années.

Mise sous terre progressive des lignes électriques moyenne et basse tension

Les considérations ayant trait à la protection de l'homme et de son environnement ainsi qu'à la beauté des sites sont aujourd'hui une des contraintes majeures de toute activité économique. Creos Luxembourg S.A. s'est engagé à porter un soin accru à l'analyse de la nécessité de nouveaux ouvrages, y compris l'étude des alternatives éventuelles, ainsi qu'à leur intégration dans le paysage.

Creos Luxembourg S.A. réduit progressivement la proportion des lignes aériennes moyenne et basse tension. Un effort particulier est porté à la mise en souterrain de ces lignes dans les localités et leurs abords directs. Ces travaux sont effectués en collaboration avec les administrations communales.

Suite à cette politique environnementale, le pourcentage des lignes souterraines est passé depuis 1980 de 15,3 % à 54,2 % en moyenne tension et de 47,4 % à 92,7 % en basse tension, ce qui situe le Grand-Duché de Luxembourg dans le peloton de tête européen en matière de mise en souterrain de lignes électriques.

Intégration des postes haute et moyenne tension dans l'environnement

Postes haute tension
Un poste de transformation haute tension ne s'intègre pas facilement dans une zone urbaine. Creos Luxembourg S.A. a néanmoins démontré que cette intégration est faisable avec sa nouvelle génération de postes blindés à Ingeldorf, Grevenmacher, Contern, Junglinster, Kayl et Rédange.

Junglinster (HT)

Tuntange (MT)

Dans tous ces projets, une attention particulière a été accordée à l'intégration de ces sites industriels dans son environnement local. En raison de ces installations compactes et discrètes, tant l'environnement que le paysage restent préservés. La surface utilisée pour un nouveau poste blindé représente seulement un cinquième de la surface d'un poste extérieur classique.

L'opération a réussi dans toutes les constructions grâce à une harmonie subtile de divers matériaux et formes. Plutôt que de dissimuler les postes, le choix a été fait de les mettre clairement en évidence, ce qui crée un contact positif avec le voisinage. Les alentours des bâtiments seront aménagés avec une plantation autochtone.

En ce qui concerne la sécurité, Creos Luxembourg S.A. a investi dans toutes les mesures de précautions nécessaires afin de garantir une protection optimale en cas d'incendie, d'intrusion et d'intempéries.

Pour garantir la protection de l'environnement, les locaux destinés aux transformateurs ont été en outre insonorisés et équipés d'une cuve étanche afin de récupérer toute éventuelle fuite d'huile.

A l'intérieur des localités, l'installation de nouveaux postes moyenne tension est exclusivement exécutée sous forme de poste blindé en maçonnerie, de poste préfabriqué en béton ou en acier, de poste intégré dans un arrêt de bus ou de poste à l'intérieur d'un immeuble.

En outre, à la demande des administrations communales, Creos Luxembourg S.A. procède au remplacement des anciens postes sur poutrelles par des postes blindés. Ainsi, au cours des dernières années, le nombre de postes sur poutrelles a pu être réduit de 881 en 1989 à 671 en 2009.

6 Les ressources humaines

Evolution des effectifs et chiffres clés

Les effectifs moyens de l'exercice allant de juillet à décembre 2009 étaient de 393 personnes pour Creos Luxembourg S.A., par rapport à un effectif moyen de 565 salariés pour le groupe Enovos.

Creos Luxembourg S.A.

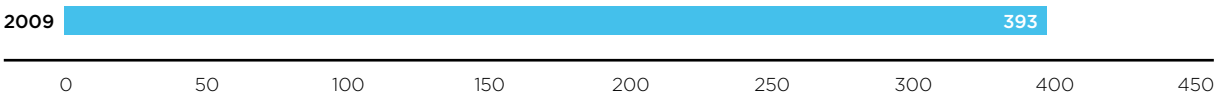

Le groupe restait présent sur le marché de l'emploi, en dépit du contexte économique tendu, en recrutant de nouveaux collaborateurs via des recherches internes et externes et la participation à des événements diversifiés telle que la représentation au salon du recrutement organisé par l'Université du Luxembourg. En 2009, Creos Luxembourg S.A. a recruté pour ses services 13 personnes sous contrat à durée indéterminée.

L'année 2009 a été marquée par la fusion des trois sociétés Cegedel, Soteg et Saar Ferngas et caractérisée par une expansion géographique, et dans la foulée de cette fusion, par un degré élevé de mobilité interne suite à la réorganisation des fonctions et la création de nouveaux départements.

Le pourcentage total de personnes travaillant à temps partiel en 2009 s'élève à près de 1,5 % du total des effectifs de Creos Luxembourg S.A..

La répartition globale des effectifs entre les hommes et les femmes est de 91,50 % et 8,50 %. L'âge moyen global est de 40,2 ans.

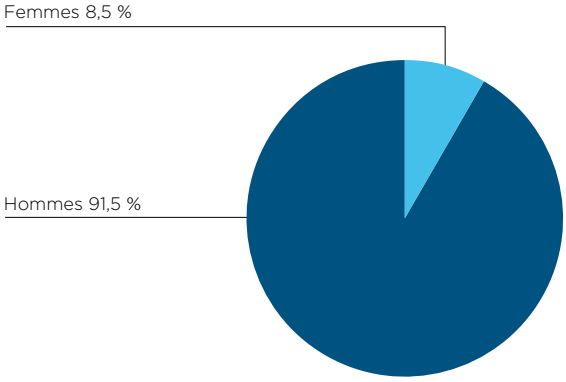

Formation professionnelle continue

Afin d'assurer le transfert des savoirs, savoirs faire et savoirs être, dans le cadre de parcours d'intégration, le développement des compétences et l'acquisition de compétences complémentaires. La gestion et le développement des compétences reste un aspect essentiel de la stratégie RH du groupe. Les principaux domaines de formation sont l'informatique, l'exploitation des réseaux et autres infrastructures, la prévention d'accidents et la sécurité, le « customer care » ainsi que les aspects de tarification et de facturation.

A côté de ce vaste programme de formation, une initiative nouvelle, dont le but est de promouvoir le développement durable et responsable, a été prise en 2009 sous le nom « Healthcare at Work ». Ce projet permet de mieux appréhender cette problématique et de porter une attention particulière à la santé et au bien-être au travail de notre personnel. Le concept comporte des évaluations individuelles de l'état de santé au moyen d'un questionnaire validé scientifiquement ainsi que par un feedback personnalisé. L'étude de programmes d'actions communes et spécifiques, pour améliorer et préserver la santé, sont en cours d'élaboration, en fonction des besoins et ceci en étroite collaboration avec le service « Health and Safety » et l'appui de la délégation du personnel.

Au terme d'une année agitée, marquée par des bouleversements et défis de taille, l'importance de la contribution de chacun est primordiale. Le comité exécutif tient à exprimer sa vive reconnaissance pour les efforts fournis au quotidien et l'engagement et le professionnalisme témoignés par chacune et chacun d'entre nous.

7 Health, Safety and Environment (HSE)

Au cours de l'année 2009 Creos Luxembourg n'a pas enregistré d'accident grave. Nous avons relevé 26 accidents bénins et 13 accidents ayant entraîné plus de 3 jours d'incapacité de travail. Les causes principales ont été les accidents de trajet, la manipulation d'outillage, la glissade et la chute sur chantier. Un seul accident de travail est survenu lors de travaux électriques. Le taux de gravité des accidents de Creos Luxembourg s'élève à 0,437 % pour 2009.

Pour prévenir la contamination des collaborateurs et collaboratrices lors de l'apparition de la grippe porcine, Creos Luxembourg a activé en partie son plan de continuité des opérations en publiant des recommandations de comportement et d'hygiène et en mettant des désinfectants et solvants de nettoyage à disposition du personnel.

En collaboration avec le service des ressources humaines, un projet dénommé « Healthcare at Work » a été initié pour améliorer la santé et le bien-être des collaborateurs et collaboratrices au travail. Ce projet sera mis en application début 2010.

8 Creos Deutschland GmbH

Evolution générale en 2009

La publication des plafonds de recettes dans le présent document est conforme aux prescriptions adoptées par la Bundesnetzagentur (l'Agence fédérale des réseaux) dans le cadre de la régulation incitative (Anreizregulierung) entrée en vigueur au 1er janvier 2009. Sur la base d'une méthode purement économétrique mise en œuvre par la Bundesnetzagentur (Data Envelopment Analysis), le benchmarking donne pour l'entreprise un taux d'efficience de 86,02 %. Le plafond de recettes qui en résulte a été communiqué et est d'application depuis le 1er janvier 2009.

Les volumes de gaz transporté au cours de l'année de production gazière 2008/2009 s'élevaient à 28,87 milliards de kWh, soit un léger recul (-3,6 %) par rapport à l'année précédente.

Le 3ème paquet relatif au marché intérieur a été publié au Journal Officiel de l'Union européenne le 14 août 2009 et est entré en vigueur le 3 septembre de la même année. De façon analogue à la réglementation de la directive Électricité, la directive Gaz prévoit un découplage plus poussé dans le secteur gazier. Aux termes de la directive interviendra par conséquent, pour les gestionnaires de réseaux de transport tant dans le secteur électrique que gazier, une « dissociation » de leur propriété ou du moins une séparation en gestionnaires de système indépendants (Independent System Operators) ou gestionnaires de réseaux de transport indépendants. La Commission justifie cette dissociation du secteur gazier par le motif que l'influence des gestionnaires de réseaux de transport (GRT) dans ce secteur sur l'orientation des flux gaziers et leur responsabilité en matière de gestion des capacités requièrent la garantie d'un degré élevé d'indépendance. Pour cette dissociation, la Commission distingue entre gestionnaires de réseaux de transport, touchés par la dissociation, et gestionnaires de réseaux de distribution, qui ne sont pas concernés par la directive. Ce faisant, la Commission européenne n'a pas pris en compte l'organisation de la fourniture de gaz en 3 niveaux telle qu'elle existe en Allemagne. C'est pourquoi Creos Deutschland GmbH examine tout particulièrement la question de savoir si l'entreprise, au sens de la Commission, devait être considérée comme un gestionnaire de réseau de transport (GRT) ou un gestionnaire de réseau de distribution (GRD), et si, par conséquent, les dispositions en matière de dissociation contenues dans le 3ème paquet relatif au marché intérieur lui sont applicables.

Dans ce contexte, il convient également de renvoyer à l'approbation des coûts pour la deuxième période de réglementation, allant de 2013 à 2017. Outre la base de coûts de l'exercice 2010, le taux d'efficience communiqué constituera un élément important pour la fixation du nouveau plafond de recettes. Comme ce taux est déterminé de façon intrinsèque par les entreprises incluses dans le benchmarking, il est, pour cette raison également, essentiel de savoir à quelle catégorie de gestionnaires de réseau appartient Creos Deutschland GmbH.

Résultats Creos Deutschland GmbH

Le détail de l'évolution des résultats se présente comme suit :

	€
Chiffre de ventes (y compris variations de stocks et prestations propres activées)	60.227
Autres revenus d'exploitation	11.597
Charges matérielles	24.354
Charges de personnel	8.885
Amortissements	5.511
Autres charges d'exploitation	18.471
Résultat financier	187
Résultat courant avant impôt	14.790
Impôts	4.892
Bénéfice de l'exercice / Perte de l'exercice	9.898

Personnel

L'entreprise avait pu enregistrer par le passé une augmentation de l'effectif de son personnel suite à la restructuration et à la consolidation de l'activité de gestion de réseaux à la lumière de l'évolution du cadre législatif et réglementaire. Pour l'année considérée, l'effectif moyen du personnel s'est accru à nouveau. Il s'élève actuellement à 83 collaborateurs et collaboratrices. Cette augmentation s'explique essentiellement par le transfert d'agents du dispatching. En outre, l'entreprise a engagé 2 collaborateurs/collaboratrices à durée déterminée ainsi que 3 stagiaires. Enfin, l'entreprise a eu en moyenne huit contrats d'apprentissage en cours durant l'année considérée.

Perspectives

Depuis l'entrée en vigueur de la régulation incitative et l'application des prescriptions en matière de plafonds de recettes de la Bundesnetzagentur, l'optimisation des processus, les réductions des coûts et la recherche des potentiels de synergie comptent parmi nos principales priorités. La réalisation de la fusion du Groupe Saar Ferngas et des fournisseurs d'énergie luxembourgeois Cegedel S.A. et Soteg S.A. pour former la société Enovos International S.A., a permis de concrétiser des synergies chez les deux gestionnaires de réseaux. De même, une coopération engagée avec VSE AG et Stadtwerke Saarbrücken AG garantit d'importantes économies potentielles. Nous comptons également réaliser une augmentation des recettes grâce à une extension de nos activités de service et la réalisation d'un système de régulation incitative dans le périmètre de notre réseau.

La catégorisation de Creos Deutschland GmbH au sens du 3ème paquet relatif au marché intérieur aura des effets considérables sur l'évolution future de l'entreprise. Une classification en tant que gestionnaire de réseau de transport, impliquant le respect intégral des exigences de dissociation, se traduirait par des augmentations de coûts se chiffrant en millions. Etant donné que Creos Deutschland GmbH ne possède pas de points de passage transfrontaliers ni de lignes de transit et que par conséquent l'entreprise ne peut en aucune façon contribuer à l'objectif de stimulation de la concurrence sur le marché intérieur européen poursuivi par les directives, Creos Deutschland GmbH demandera à être exemptée des exigences rigoureuses de dissociation.

Dans la foulée d'un programme d'investissements durable, Creos Deutschland GmbH a prévu de poursuivre au cours des 15 années à venir les importants réinvestissements qui ont déjà commencé. Sur base d'une importante mission d'analyse et de conseil effectuée par la société d'ingénierie Fichtner, ce programme de réinvestissements, engagé sous le nom de projet 2020+, est destiné à garantir l'intégrité de nos réseaux à long terme. Au vu des données actuellement à disposition, le montant total prévu pour ce programme de réinvestissements s'élève aux alentours de 150 millions d'euros pour les 10 années à venir. La nécessité du programme de réinvestissements est expressément confirmée par la société Fichtner. Afin de supporter les dépenses d'investissements, une approbation du budget par la Bundesnetzagentur aux termes du § 23 du règlement ARegV est indispensable.

III Comptes annuels

Bilan au 31 décembre 2009

ACTIF	Notes	2009	2008
Actif immobilisé		€	€
Immobilisations incorporelles	note 4		
Immobilisations incorporelles en cours		-	3.430.308
Immobilisations corporelles	note 5		
Terrains et contructions		**38.770.883**	53.503.169
Installations techniques et machines		**189.631.521**	149.097.220
Plus-value de réévaluation		**2.862.136**	4.293.203
Autres installations, outillages et mobilier		**1.618.449**	2.261.010
Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours		**22.651.922**	28.054.532
Immobilisations financières	note 6		
Parts dans des entreprises liées		**42.000.000**	68.524.029
Participations		**430.000**	150.000
Créances sur entreprises liées		-	13.228.767
Total Actif immobilisé		**297.964.911**	322.542.238
Actif circulant	note 7		
Stocks			
Matières premières et consommables		**2.628.895**	2.695.561
Prestations en cours		**6.559.386**	5.815.991
Acomptes versés		**297.912**	1.053.655
Créances			
Créances résultant de ventes et de prestations de service			
- dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		**7.163.053**	89.029.250
- dont la durée résiduelle est supérieure à un an		**0**	-
Créances sur des entreprises liées			
- dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	note 8	**89.166.435**	5.158.191
- dont la durée résiduelle est supérieure à un an		**858.618**	-
Dettes d'entreprises auxquelles la société est liée par des participations			
- dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		-	333.613
- dont la durée résiduelle est supérieure à un an		-	-
Autres créances			
- dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		**7.565.126**	-
- dont la durée résiduelle est supérieure à un an		-	-
Avoirs en banques, comptes-chèques postaux, chèques et espèces			
Valeurs mobilières		-	1.209.000
Disponibilités		**5.219.226**	126.006.329
Total Actif circulant		**119.458.651**	231.301.590
Comptes de régularisation – actif		**8.098.130**	
Total Actif		**425.521.692**	553.843.828

Les notes accompagnant les tableaux font partie intégrante des comptes annuels.

PASSIF	Notes	2009	2008
Capitaux propres	note 9	€	€
Capital souscrit		**150.000.000**	134.500.000
Prime d'émission		**0**	5.743.538
Réserve de réévaluation		**2.862.136**	4.293.203
Réserve légale		**13.546.748**	12.321.442
Autres réserves		**38.750.000**	232.314.094
Résultats reportés		**3.724.121**	939.729
Résultat de l'exercice		**47.710.524**	24.306.122
Total Capitaux propres		**256.593.529**	414.418.128
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour pensions et obligations similaires	note 10	**30.411.541**	38.122.892
Provisions pour impôts	note 14	**11.833.194**	3.761.408
Total Provisions		**42.244.735**	41.884.300
Passif			
Dettes envers des institutions de crédit			
- dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		**991.574**	-
- dont la durée résiduelle est supérieure à un an		**2.974.722**	-
Acomptes reçus sur commandes			
- dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		**5.091.939**	4.637.119
- dont la durée résiduelle est supérieure à un an		**-**	-
Dettes fournisseurs			
- dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		**9.882.402**	88.561.819
- dont la durée résiduelle est supérieure à un an		**-**	-
Dettes envers des entreprises liées			
- dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		**20.887.795**	2.048.701
- dont la durée résiduelle est supérieure à un an	note 11	**85.000.000**	-
Dettes fiscales et dettes envers la sécurité sociale			
Dettes fiscales		**737.247**	797.420
Dettes envers la sécurité sociale		**272.465**	977.471
Autres dettes			
- dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		**845.285**	485.477
- dont la durée résiduelle est supérieure à un an		**-**	-
Total		**126.683.428**	97.508.006
Comptes de régularisation – passif		**-**	33.394
Total Passif		**425.521.692**	553.843.828

Les notes accompagnant les tableaux font partie intégrante des comptes annuels.

Compte de profits et pertes pour l'exercice du 1er janvier au 31 décembre 2009

CHARGES	Notes	2009	2008
Fournitures		€	€
a) Coût des ventes		**32.578.839**	283.766.601
b) Autres charges externes		**21.791.348**	28.249.148
Frais de personnel	note 12		
a) Traitements et salaires		**33.926.612**	29.554.066
b) Charges sociales		**3.738.278**	3.381.922
c) Pensions complémentaires		**3.083.135**	3.212.245
Corrections de valeur sur immobilisations corporelles et incorporelles	note 13	**32.080.505**	26.319.447
Corrections de valeur sur éléments d'actif circulant		**2.282.988**	582.250
Intérêts et charges assimilées			
a) provenant d'entreprises liées		**346.222**	-
b) autres intérêts à verser et charges similaires		**350.825**	103.517
Dotations aux réserves statutaires (Cegedel S.A.)		**-**	22.500.000
Impôt sur le résultat	note 14	**9.779.619**	10.224.434
Autres impôts		**248.985**	104.661
Bénéfice de l'exercice		**47.710.524**	24.306.122
Total Charges		**187.917.880**	432.304.413

Les notes accompagnant les tableaux font partie intégrante des comptes annuels.

PRODUITS	Notes	2009	2008
		€	€
Chiffre d'affaires net	note 15	**157.117.467**	312.009.603
Travaux effectués par l'entreprise pour elle-même et portés à l'actif		**8.268.968**	7.681.044
Autres produits d'exploitation	note 16	**211.197**	98.351.487
Revenus de participations			
a) provenant d'entreprises liées	note 17	**21.313.307**	7.850.778
b) autres revenus de participations		**-**	-
Autres produits de créances		**-**	50.566
Autres intérêts et produits assimilés			
a) provenant d'entreprises liées		**38.040**	-
b) autres intérêts et produits assimilés		**724.061**	3.798.553
Reprises sur corrections de valeur sur éléments d'actif circulant		**244.839**	511.560
Produits exceptionnels		**-**	2.050.822
Total Produits		**187.917.880**	432.304.413

Les notes accompagnant les tableaux font partie intégrante des comptes annuels.

Proposition d'affectation du résultat

Le résultat disponible de 58.184.645 EUR comprend le bénéfice net de l'exercice de 47.710.524 EUR, la reprise de la réserve IF 2004 de 6.750.000 EUR et le report de bénéfice de l'exercice précédent de 3.724.121 EUR.

Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale des actionnaires du 11 mai 2010 l'affectation du résultat suivant :

dividende de 3 euros par action*	23.847.015
dotation à la réserve légale	1.453.252
dotation à la réserve indisponible	8.000.000
dotation à la réserve spéciale	22.000.000
report à nouveau	2.884.378
	58.184.645

* Nombre d'actions : 7.500.000 + 449.005 = 7.949.005 actions

Notes relatives aux comptes annuels

Note 1 - **Généralités**

Creos Luxembourg S.A. a été fondée au Luxembourg sous le nom Cegedel S.A. le 25 avril 1928. La société est inscrite au Registre de commerce et des sociétés du Luxembourg sous le numéro B4513. Dans le cadre des activités décrites ci-dessous, le nom de la société a été changé en Creos Luxembourg S.A. en 2009.

Le 23 janvier 2009, les actionnaires de Cegedel S.A et de Saar Ferngas AG ont transféré leurs parts respectives dans Soteg S.A. Cette dernière a lancé une offre publique d'achat sur toutes les actions Cegedel S.A. non encore en sa possession. Après la réussite de la procédure de squeeze-out, Cegedel S.A a été radiée de la Bourse. Un processus de restructuration a alors été engagé en vue de la création d'un nouveau groupe énergétique du nom d'Enovos, comprenant la société mère, Enovos International S.A. (anciennement Soteg S.A.), et ses deux principales filiales, Creos Luxembourg S.A. (anciennement Cegedel S.A.), chargée des activités réseau, et Enovos Luxembourg S.A (anciennement Cegedel Participations S.A), chargée des activités de production, de vente et de trading. Cette restructuration est entrée en vigueur avec effet rétroactif à partir du 1er janvier 2009. Enovos Luxembourg S.A a une filiale, Enovos Deutschland AG, pour desservir le marché allemand ; Creos Luxembourg S.A. a une filiale, Creos Deutschland GmbH, pour les activités réseau en Allemagne.

Dans le cadre de cette restructuration, Cegedel Participations S.A. a été vendue à Soteg S.A. et les activités de vente de l'ancienne Cegedel S.A. ont été cédées à Enovos Luxembourg S.A. en échange d'actions. Les activités réseau de l'ancienne Soteg S.A. ont été cédées à Creos Luxembourg S.A. en échange d'actions. Un dividende extraordinaire de 100 000 750 EUR a été versé dans le cadre du rachat de Creos Luxembourg S.A. par Enovos International S.A. Cegedel Net S.A. a été intégrée par fusion à Cegedel S.A. et Creos Luxembourg S.A. a acquis Creos Deutschland GmbH, résultat de la fusion de Saar Ferngas Transport GmbH avec les activités de réseau allemandes de Saar Ferngas AG.

Les principales activités de Creos Luxembourg S.A. consistent en l'exploitation au Luxembourg d'un réseau de transport et de distribution d'électricité et d'un réseau de transport de gaz.

Comptes annuels

L'exercice de la société commence au 1er janvier et se termine au 31 décembre de chaque année. Les comptes de la société sont consolidés avec ceux du Groupe Enovos.

Note 2 - **Autorisations**

Conformément aux deux directives européennes 2003/54 et 55 du 26 juin 2003 relatives aux règles communes applicables aux marchés intérieurs de l'électricité et du gaz naturel et aux lois qui les ont transposées dans la législation nationale, à savoir les lois du 1er août 2007 relatives à l'organisation des marchés de l'électricité et du gaz naturel, les activités de gestion des réseaux de transport et de distribution ont été dissociées juridiquement des autres activités que constituent la production et la vente d'électricité et de gaz.

Dans le contexte de la restructuration, il a été fait demande de toutes les autorisations requises par ce cadre légal.

Note 3 - **Principes comptables**

Principes généraux

Les comptes annuels ont été établis dans le respect de la législation et de la réglementation luxembourgeoises ainsi que des principes comptables généralement admis. En vertu de l'article 29 paragraphe 2 de la loi du 19 décembre 2002, la présentation des comptes annuels de la société tient compte de la spécifité de la société.

Comparabilité

Les chiffres de 2009 ont trait à Creos Luxembourg S.A. Les chiffres de 2008 concernent Cegedel S.A. En raison du changement d'activité décrit dans la note 1, les comparaisons entre les comptes annuels de 2009 et de 2008 sont difficiles. De plus, la présentation des chiffres de 2008 a demandé certains regroupements et reclassements de postes.

Conversion des devises

A l'exception des immobilisations, les éléments d'actif et de passif libellés en devises étrangères ont été convertis aux taux en vigueur à la date de clôture. Les transactions libellées en devises étrangères ont été enregistrées aux cours en vigueur au jour de la transaction. Les bénéfices de change réalisés ainsi que les pertes de change réalisées et non réalisées sont pris en considération dans le compte de profits et pertes. Les bénéfices de change non réalisés ne sont pas reconnus.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur prix d'acquisition ou à leur coût de revient et sont amorties sur leur durée économique d'utilisation.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur prix d'acquisition ou à leur coût de revient.

Les corrections de valeur pour les actifs dans le secteur de l'électricité ont été effectuées selon les principes suivants :

- Immeubles, installations et équipements ne faisant pas partie du réseau : amortissement linéaire basé sur les coefficients mentionnés à l'article 30 de la Convention de Concession du 11 novembre 1927 et de l'Accord du 8 septembre 1998 ou, en leur absence, sur ceux acceptés par les autorités fiscales.

- Immeubles, installations et équipements appartenant au réseau : amortissement selon la méthode dégressive, basée sur des coefficients égaux au double de ceux évoqués ci-dessus pour les investissements achevés avant 1990, et au triple de ceux évoqués ci-dessus pour les investissements réalisés à partir du 1er janvier 1990.

- Autres équipements, machines et mobilier : amortissement linéaire en fonction de la durée de vie économique de l'élément d'actif.

- Plus-values de réévaluation : amortissement linéaire jusqu'à l'exercice 2010. Les plus-values ont pour contrepartie au passif du bilan une réserve de réévaluation qui est amortie au même rythme. En conséquence, les deux amortissements se compensent et n'ont pas d'effet sur le résultat de la société.

Les corrections de valeur pour les actifs dans le secteur gazier ont été effectuées selon les principes suivants :

- Immeubles, installations et équipements : amortissement linéaire en fonction de la durée de vie économique des actifs.

Les immobilisations corporelles en cours sont évaluées au coût, sur la base des coûts directs de la société.

Immobilisations financières

Les parts dans des entreprises liées, les participations et les titres ayant le caractère d'immobilisations sont portés à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition. Les créances sur des entreprises liées sont enregistrés à leur valeur nominale.

En cas de dépréciation qui, de l'avis du conseil d'administration, revêt un caractère durable, ces immobilisations financières font l'objet de corrections de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qui est à leur attribuer à la date de clôture du bilan. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

Stocks

Les matières premières et les consommables sont évalués à la valeur d'achat la plus basse calculée sur la base d'une moyenne pondérée de leur coût ou de leur valeur de marché. Des corrections de valeur sont actées lorsque la valeur estimative de réalisation des stocks est inférieure à leur coût moyen pondéré. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

Créances

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Des corrections de valeur sont comptabilisés lorsqu'il existe un risque que les montants en question ne soient totalement ou partiellement recouvrables. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges ont pour but de couvrir des charges et des créances clairement définies qui, à la date d'établissement du bilan, sont soit probables, soit certaines, mais dont le montant ou la date d'échéance ne peuvent être déterminés. Une révision est effectuée en fin d'exercice afin de déterminer les provisions à comptabiliser pour les risques et charges de la société. Les provisions comptabilisées lors des exercices précédents font l'objet d'une révision annuelle. Les provisions devenues sans objet sont reprises.

Chiffre d'affaires net

Le chiffre d'affaires net est celui généré par le transport et la distribution d'électricité et de gaz dans le cadre des activités ordinaires de la société, déduction faite des réductions, de la taxe sur la valeur ajoutée et d'autres taxes directement liées aux ventes.

Revenus de participations

Le produit de dividendes est comptabilisé au moment de leur déclaration.

Note 4 - **Immobilisations incorporelles**

Les mouvements pour l'exercice se présentent comme suit :

	Licences logicielles – Informatique	Avances versées et nouvelles immobilisations incorporelles	TOTAL 2009
	€	€	€
Valeur brute en début d'exercice	14.327.614	3.430.308	17.757.922
Entrées de l'exercice	98.767	-	98.767
Sorties de l'exercice	-703.138	-	-703.138
Transferts	-1.268.471	-3.430.308	-4.698.779
Valeur brute en fin d'exercice	**12.454.772**	**-**	**12.454.772**
Corrections de valeur en début d'exercice	-14.327.614	-	-14.327.614
Dotations de l'exercice	-121.772	-	-121.772
Reprises de l'exercice	1.994.614	-	1.994.614
Corrections de valeur en fin d'exercice	**-12.454.772**	**-**	**-12.454.772**
Valeur nette en fin d'exercice	**-**	**-**	**-**

Dans le cadre de la restructuration, la société a cédé à Enovos Luxembourg S.A. le droit d'acheter 100 MW de courant électrique sur la production d'une nouvelle turbine à construire à la station de pompage de Vianden. Un montant de 1.874.736 EUR a été versé en 2009 au titre de première tranche de paiement. Dans le même cadre, la société a cédé à Enovos International S.A. des éléments d'immobilisations incorporelles en cours ; ces éléments concernaient essentiellement en projets informatiques, d'une valeur nette de 1.555.572 EUR. L'ensemble de ces mouvements sont comptabilisés dans les rubriques « Transferts » (pour les montants bruts) et « Reprises de l'exercice » (pour les corrections de valeur).

Note 5 - **Immobilisations corporelles**

Les mouvements pour l'exercice se présentent comme suit :

	Terrains et immeubles	Machines, installations et équipements	Plus-values de réévaluation	Autres équipements, machines et mobilier	Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours	TOTAL 2009
	€	€	€	€	€	€
Valeur brute en début d'exercice	76.227.596	563.228.632	44.870.289	43.164.410	28.054.532	755.545.459
Entrées de l'exercice	-	-2.087.970	-	702.633	29.635.322	28.249.985
Sorties de l'exercice	-	-915.492	-	-1.007.605	-3.573.478	-5.496.575
Transferts	-21.707.082	122.475.757	-	299.940	-31.464.453	69.604.162
Valeur brute en fin d'exercice	**54.520.514**	**682.700.927**	**44.870.289**	**43.159.378**	**22.651.922**	**847.903.030**
Corrections de valeur en début d'exercice	-22.724.427	-414.131.412	-40.577.086	-40.903.400	-	-518.336.325
Dotations de l'exercice	-1.233.211	-29.256.995	-1.431.067	-1.468.527	-	-33.389.800
Reprises de l'exercice	8.208.006	-49.680.998	-	830.998	-	-40.641.994
Corrections de valeur en fin d'exercice	**-15.749.632**	**-493.069.405**	**-42.008.153**	**-41.540.929**	**-**	**-592.368.119**
Valeur nette en fin d'exercice	**38.770.882**	**189.631.522**	**2.862.136**	**1.618.449**	**22.651.922**	**255.534.911**

Dans le cadre de la restructuration, Enovos International S.A. a cédé le réseau gazier pour un montant net de 42.188.095 EUR à Creos Luxembourg S.A. contre une augmentation de capital (cf. aussi note 8). Dans le même cadre, la société a cédé à Enovos Luxembourg son immeuble de Strassen pour un montant net de 14.511.405 EUR contre des actions émises par cette dernière (cf. aussi note 6).
L'ensemble de ces mouvements sont comptabilisés dans les rubriques « Transferts » (pour les montants bruts) et « Reprises l'exercice » (pour les corrections de valeur).

Note 6 - **Immobilisations financières**

Les mouvements pour l'exercice se présentent comme suit :

	Investissements dans des entreprises liées	Participations	Créances sur entreprises auxquelles la société est liée par participation	TOTAL 2009
	€	€	€	€
Valeur brute en début d'exercice	68.524.029	150.000	13.228.767	**81.902.796**
Entrées pendant l'exercice	56.511.406 [1]	430.000	-	**56.941.406**
Réduction de capital	-29.969.000 [2]	-	-	**-29.969.000**
Fusion	-100.000 [3]	-	-	**-100.000**
Transfert	-51.726.435 [4]	-150.000	-13.228.767 [5]	**-65.105.202**
Cessions pendant l'exercice	-1.240.000 [6]	-	-	**-1.240.000**
Valeur brute en fin d'exercice	**42.000.000**	**430.000**	**-**	**42.430.000**

Les mouvements pour 2009 sont pour la plupart liés à la restructuration du groupe Enovos (note 1) :

1) Creos Luxembourg S.A. a acquis Creos Deutschland GmbH auprès d'Enovos International S.A. pour un montant de 42.000.000 EUR. L'immeuble de Strassen a été cédé à Enovos Luxembourg contre l'émission d'actions pour un montant de 14.511.406 EUR.

2) Cegedel International S.A. a réduit son capital de 29.969.000 EUR.

3) Cegedel Net S.A. a fusionné avec Cegedel S.A. (100.000 EUR).

4) Cegedel Participations S.A. et Cegedel International S.A. ont été vendues à Enovos International S.A.

5) Les prêts consentis respectivement à Cegedel Participations S.A, Steinergy S.A. et Nordenergie S.A. ont été cédés à Enovos International S.A. et à Enovos Luxembourg S.A.

6) En outre, la vente à un tiers de la compagnie de réassurance Watt Re (valeur comptable : 1.240.000 EUR) a généré un profit exceptionnel de 19.077.244 EUR (cf. note 17).

La société détient au moins 20 % du capital des entreprises suivantes (chiffres audités) :

Nom de la société	Siège	Fraction détenue dans le capital	Dernière date de clôture d'exercice	Capitaux propres en fin d'exercice	Dont bénéfice de l'exercice	Valeur nette de la participation
		%		€	€	€
Creos Deutschland GmbH	Sarrebrücken (Allemagne)	96,88	31/12/2009	29.898.000	9.898.000	42.000.000

La société détient en outre une participation de 14,3 % dans CASC CWE S.A. (Capacity Allocation Service Company CWE S.A.), participation dont la valeur comptable s'élève à 430.000 EUR.

Note 7 - **Actif circulant**

Les créances commerciales proviennent principalement du transport et de la distribution d'électricité et de gaz.

La valeur des actifs circulants a été corrigée comme suit :

	Total cumulé		Dont dotation (reprise) nette au titre de l'exercice	
	31/12/2009 €	31/12/2008 €	2009 €	2008 €
Corrections de valeur des créances	2.867.943	1.000.000	2.282.988	40.000
Corrections de valeur des valeurs mobilières	0	1.330.047	-244.839	542.250

Les corrections de valeur sont enregistrées dans le compte de résultat sous les rubriques « Corrections de valeur sur éléments d'actifs circulants » pour les dotations et « Reprises sur corrections de valeur sur éléments d'actifs circulants » pour les reprises.

Note 8 - **Créances sur des entreprises liées**

Creos Luxembourg S.A. a conclu un accord de gestion de trésorerie centralisée (cash pooling) avec Enovos International S.A. Au 31 décembre 2009, cette dernière devait un montant de 71.228.702 EUR à la société, montant repris sous la rubrique « Créances sur des entreprises liées ».

Note 9 - **Capitaux propres**

Au 31 décembre 2009, le capital souscrit de la société s'élevait à 150.000.000 EUR. Ce capital est entièrement libéré sous la forme de 7.500.000 actions sans valeur nominale.

	31/12/2008	Dividendes distribués	Affectation du bénéfice	Bénéfice de l'exercice	Autres		31/12/2009
					Augmentations	Diminutions	
	€	€	€	€	€	€	
Capital souscrit	134.500.000				15.500.000 [3]		150.000.000
Prime d'émission	5.743.538	-27.345.538 [5]			21.602.000 [3]		-
Réserve de réévaluation	4.293.203					-1.431.068 [1]	2.862.136
Réserve légale	12.321.442		1.215.306 [2]		10.000		13.546.748
Réserves statutaires Cegedel S.A.	166.498.878	-166.498.878					-
Réserve d'investissement	142.998.878	-142.998.878 [4] [5]					-
Réserve pour obligations contractuelles	19.000.000	-19.000.000 [5]					-
Réserve pour fournitures incertaines	500.000	-500.000 [5]					-
Réserve pour engagements dans le domaine des énergies alternatives et renouvelables et de la cogénération	4.000.000	-4.000.000 [5]					-
Autres réserves :	65.815.216	-30.310.216			9.500.000	-6.255.000	38.750.000
Réserve spéciale	30.310.216	-30.310.216 [5]					-
Réserve indisponible	35.505.000				9.500.000 [2]	-6.255.000 [2]	38.750.000
Bénéfice reporté	939.729	-15.846.118 [5]	21.875.510 [2]			-3.245.000	3.724.121
Bénéfice de l'exercice	24.306.122		-23.090.816 [2]	47.710.524		-1.215.306 [2]	47.710.524
Total	**414.418.128**	**-240.000.750**	**-**	**47.710.524**	**46.612.000**	**-12.146.374**	**256.593.529**

1) Amortissement de la réserve de réévaluation (cf. notes 5 et 3).

2) Décision de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue le 12 mai 2009.

   La réserve légale est constituée d'une dotation obligatoire dont le montant s'élève à au moins un vingtième du bénéfice net de l'exercice, avec un plafond s'élevant à un dixième du capital souscrit. Cette réserve n'est pas distribuable.

   La réserve spéciale comprend les dividendes non réclamés.

   Le montant alloué à la réserve indisponible est égal à cinq fois le montant de l'impôt sur la fortune déduit des charges d'impôt sur le revenu d'entreprise pour les exercices avant 2004, et égal au montant de déduction de l'impôt sur la fortune pour chaque exercice à partir de 2004.

   Le montant total de la réserve s'élève à 38.750.000 EUR et se ventile comme suit : 6.750.000 EUR pour 2004, 6.500.000 EUR pour 2005, 7.000.000 EUR pour 2006, 9.000.000 EUR pour 2007 et 9.500.000 EUR pour 2008. Le montant alloué pour 2003, soit 6.255.000 EUR, a été libéré et reversé au bénéficenon reporté au 31 décembre 2009 (Note 4).

3) Décision de l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue le 1er juillet 2009 : intégration des activités réseau gaz de Soteg S.A. contre l'émission de 775 000 nouvelles actions pour un montant de 15.500.000 EUR et une prime d'émission de 21.602.000 EUR .

4) Décision de l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue le 13 janvier 2009 : distribution d'un dividende extraordinaire de 100.000.750 EUR. Le versement de ce dividende a été décidé dans le cadre du rachat de Creos Luxembourg S.A. par Enovos International S.A.

5) Décision de l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue le 30 septembre 2009 : distribution d'un dividende extraordinaire de 140.000.000 EUR.

Note 10 – **Provisions pour pensions et obligations similaires**

Dans le cadre d'un plan de pension complémentaire, Creos Luxembourg S.A. a contracté un plan de pension complémentaire à prestation définie pour son personnel entré en service avant le 1er janvier 2001. La société s'est engagée au versement d'une somme forfaitaire lors du départ à la retraite de chaque salarié concerné. Le montant repris au bilan se base sur les hypothèses suivantes :

- âge de la retraite pris en compte pour le financement : 60 ans
- taux d'actualisation de 4,2 % par an
- salaire estimé au moment du départ à la retraite

Les bénéfices et pertes actuariels sont directement reflétés dans le compte de résultats.

En outre, dans le cadre d'un plan de pension à contribution définie pour le personnel entré en service après le 1er janvier 2001, la société verse à une compagnie d'assurance des primes comptabilisées en charges de l'exercice concerné. Pour 2009, les charges de ce plan s'élèvent à 418.765 EUR (contre 329.897 pour 2008).

Note 11 – **Dettes envers des entreprises liées**

Enovos International S.A. a consenti à Creos Luxembourg S.A. un prêt d'un montant de 85.000.000 EUR. Ce prêt porte intérêt aux taux du marché.

Note 12 – **Frais de personnel**

	2009	2008
Salariés	393	397

Suite à la restructuration, la société employait 393 salariés à la fin de l'exercice 2009.

Note 13 – **Corrections de valeur sur immobilisations corporelles et incorporelles**

Les corrections de valeur enregistrées dans le compte de résultat se ventilent comme suit :

	2009	2008
Corrections de valeur sur immobilisations incorporelles (cf. note 4)	121.772	342.325
Corrections de valeur sur immobilisations corporelles (cf. note 5)	33.389.800	27.408.189
Amortissement de la réserve de réévaluation (cf. notes 5 et 9)	-1.431.067	-1.431.068
	32.080.505	**26.319.446**

Note 14 – **Impôt sur le résultat**

Creos Luxembourg S.A. est assujettie à toutes les formes d'impôt applicables aux sociétés établies au Luxembourg et a constitué des provisions en ce sens dans le respect de la législation applicable. En conformité avec le paragraphe 8a de la Loi du 16 octobre 1934 tel que modifié, Creos Luxembourg S.A. opte pour l'exercice 2009 pour une réduction du montant net de l'impôt sur la fortune par la constitution d'une réserve spéciale dont le montant est égal à cinq fois le montant de l'impôt sur la fortune. Les provisions pour impôts couvrent les exercices passés de 2006 à 2008. Pour 2009, un montant de 215.897 EUR d'impôt à récupérer est repris dans la rubrique « Autres créances ».

Note 15 – **Chiffre d'affaires net**

Le montant net des ventes en 2009 se ventile comme suit :

	2009	2008
	€	€
Ventes d'énergie et d'accessoires pour la fourniture d'énergie	-	296.806.724
Ventes réseau d'électricité	113.841.884	-
Ventes réseau de gaz	14.960.779	-
Autres produits	28.314.803	15.202.879
Total	**157.117.467**	**312.009.603**

En 2008, les ventes d'énergie comprenaient à la fois les ventes d'énergie et la rémunération liée au transport, ces derniers étant payés à Cegedel Net S.A.. Pour 2009, du fait de la cession des activités de fourniture à Enovos Luxembourg S.A, les ventes d'électricité et de gaz réseau ne comprennent que la rémunération liée au transport.

Note 16 – **Autres produits d'exploitation**

Les autres produits d'exploitation pour 2008 comprenaient principalement la fourniture de services à Cegedel Net S.A.

Note 17 – **Revenus de participations provenant d'entreprises liées**

En 2009, cette rubrique comprend un montant de 19.077.244 EUR, produit de la cession d'une participation dans la compagnie de réassurance Watt Re S.A. (voir note 6), et un montant de 2.236.063 EUR versé à titre de dividende par Cegedel Net S.A..

Note 18 – **Rémunération des membres des conseils d'administration**

Les rémunérations versées aux membres des conseils d'administration se sont élevées à un total de 438.094 EUR. (contre 1.782.918 EUR en 2008). Aucune avance ou prêt n'a été consenti aux membres des conseils d'administration. De même, la société n'a pris aucun engagement pour leur compte sous la forme d'une quelconque garantie ou sûreté.

Note 19 – **Engagements hors bilan**

Il existe un différend concernant les factures émises depuis janvier 2005 par RWE Transportnetz Strom GmbH à l'intention de Cegedel Net S.A. (fusionnée en 2009 dans Creos Luxembourg S.A.) et concernant le transport en Allemagne de quantités touchant à la fourniture d'électricité par Twinerg S.A. à Cegedel S.A. Comme le contrat signé le 21 janvier 1999 et relatif aux fournitures de Twinerg S.A. à Cegedel S.A. stipule que les conditions de livraison sont soit départ terminal de la centrale électrique, soit franco frontière luxembourgeoise, la direction de Creos Luxembourg S.A. estime que Creos Luxembourg S.A n'est pas tenue au paiement des montants facturés par RWE Transportnetz Strom GmbH. Les deux parties sont toujours en discussion sur ce point. Le montant cumulé des factures s'élevait à 9.831.351 EUR au 31 décembre 2009 (contre 9 831 851 EUR en 2008). Ces montants n'ont pas été pris en considération pendant les exercices respectifs concernés.

A partir du 1er janvier 2009, les coûts de transport dus par Creos Luxembourg S.A. à RWE Transportnetz Strom GmbH aux termes d'un accord signé le 12 novembre 2008 sont refacturés à Twinerg S.A.

Note 20 – **Événements postérieurs à la clôture**

En mars 2010, certains actionnaires publics de Luxgaz Distribution S.A. ont apporté leurs parts dans Luxgaz Distribution S.A. à Creos Luxembourg S.A. Enovos Luxembourg S.A a vendu sa participation de 39,19 % dans Luxgaz Distribution S.A. à Creos Luxembourg S.A. Il est ensuite prévu d'intégrer les activités de réseau de Luxgaz Distribution dans Creos Luxembourg S.A et les activités de fourniture de Luxgaz Distribution dans Enovos Luxembourg S.A..

Des négociations sont actuellement en cours avec la Ville de Luxembourg concernant l'intégration de ses activités réseau dans Creos Luxembourg S.A. et ses activités de vente d'énergie dans Enovos Luxembourg S.A..

4 Rapport du Réviseur d'Entreprises

Aux actionnaires de Creos Luxembourg S.A. (anciennement Cegedel S.A.)

Rapport sur les comptes annuels

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Creos Luxembourg S.A. (anciennement Cegedel S.A.), comprenant le bilan au 31 décembre 2009 ainsi que le compte de profits et pertes pour l'exercice clos à cette date, et l'annexe contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du Conseil d'Administration dans l'établissement et la présentation des comptes annuels

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces comptes annuels, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du Réviseur d'Entreprises

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit telles qu'adoptées par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique ainsi que de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix des procédures relève du jugement du Réviseur d'Entreprises, de même que l'évaluation du risque que les comptes annuels contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, le Réviseur d'Entreprises prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de Creos Luxembourg S.A. (anciennement Cegedel S.A.) au 31 décembre 2009, ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg.

Rapport sur d'autres obligations légales ou réglementaires

Le rapport de gestion, qui relève de la responsabilité du Conseil d'Administration, est en concordance avec les comptes annuels.

ERNST & YOUNG S.A.
Société Anonyme
Réviseur d'Entreprises

Jeannot WEYER
Luxembourg, 21 April 2010

Energy in motion

Le rapport annuel de Creos Luxembourg est également publié en langue anglaise.
La version anglaise est considérée comme originale; en cas de difficultés d'interprétation, la version originale est la seule valable.

Nous remercions toutes les personnes ayant contribué à la réalisation de ce rapport annuel.

Impressum:

Conception et Design:
Brain&More, Agence en communication

Photos:
Creos Archives

Impression:
Imprimerie Faber, Mersch

FSC
Recyclé
Contribue à l'utilisation responsable des ressources forestières
www.fsc.org Cert no. SGS-COC-004080
© 1996 Forest Stewardship Council
100%

Creos Luxembourg S.A.
Gestionnaire de réseaux d'électricité et de gaz
2, rue Thomas Edison L-1445 Strassen
Adresse postale : L-2084 Luxembourg
Tél. : 2624-1 Fax : 2624-5100
info@creos.net
creos.net